

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760<sup>®</sup>  
+ Imprimante HP 1515

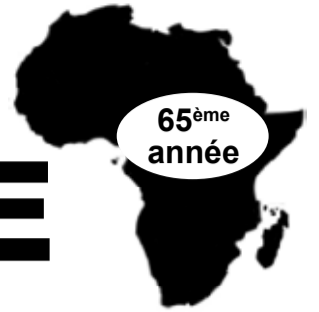
**145.000 FCF**

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE



[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3716 du Vendredi 11 Août 2017 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel

## Vers la création d'un parc agro-industriel au Congo



Mme Yvonne Adélaïde Mougany. (P.3)

### Economie

## Les investissements au Congo sont en berne depuis 2014

(P.10)

## 15 Août 2017 : 57<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance nationale

La Direction de publication de La Semaine Africaine annonce aux lecteurs que la prochaine édition paraîtra le jeudi 17 août 2017.

Bonne fête de l'indépendance à tous les Congolais!

## Assemblée nationale

# Une séance plénière boycottée, faute de primes et d'émoluments aux députés

(P.6)

### Kenya



# Violences après l'annonce des résultats provisoires de la présidentielle

Uhuru Kenyatta (P.3)

C.p.o.c (Collectif des partis de l'opposition congolaise)

# «Nous devons continuer à jouer le rôle d'éveilleur des consciences»

(P.5)

**HILARY HOTEL**

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO  
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

**EquaFlight**

" Voyagez autrement "

06 945 70 04 (PNR)  
06 481 81 74 (BZV)

[www.equafight.com](http://www.equafight.com) \*Bénédicte, hôtesse Equafight.

## Un nouveau bâtiment MUCODEC inauguré à Oyo.



La Fédération des MUCODEC a officiellement inauguré son nouveau bâtiment abritant à la fois la Délégation fédérale Plateaux-Cuvettes-Sangha et la Caisse Locale MUCODEC Oyo, ce mercredi 09 août 2017, au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part le Préfet de la Cuvette, le Maire et le Sous-préfet d'Oyo.

Ce siège régional des MUCODEC est situé sur l'avenue Edith Lucie BONGO, en diagonale de l'Hôtel Ekodis, dans le quartier Okongo.

Ouvert au public depuis le 24 avril 2017, ce nouvel édifice à deux étages offre un cadre plus grand, et permet un meilleur accueil aux sociétaires et de meilleures conditions de travail aux salariés et Elus MUCODEC.

***MUCODEC, encore plus proche de vous !***



Assemblée nationale

Une séance plénière boycottée, faute de primes et d'émoluments aux députés

Les députés devaient se réunir le mercredi 9 août 2017, en séance plénière relative à la 15<sup>ème</sup> session ordinaire dite administrative, la dernière de la 13<sup>ème</sup> législature, pour examiner 17 affaires inscrites à l'ordre du jour de cette session d'adieu pour certains députés qui vont laisser l'hémicycle, parce que battus lors des dernières élections législatives, en attendant la clôture de la session qui interviendra le samedi 12 août prochain. Seuls 55 députés étaient présents sur 139 que compte l'assemblée nationale. Faute de quorum fixé à 70 présents par le règlement intérieur, la séance plénière a été reportée au vendredi 11 août, a signifié Sylvestre Ossiala, deuxième vice-président de l'assemblée nationale, qui avait à ses côtés, Valère Eteka Yemet, premier secrétaire. A peine deux membres du bureau étaient présents sur sept.

En réalité, la raison évoquée apparaît aux yeux de certains députés, comme un arbre qui cache la forêt. En effet, l'assemblée nationale, comme les autres institutions de la République, est confrontée à des sérieux problèmes de financements. Les sessions et les émoluments ne sont plus payés y compris les salaires de tout son personnel et collaborateurs depuis belle lurette. On parle de trois mois. Déjà, les députés avaient renoncé à participer à la conférence des présidents le 26 mai dernier, sans la présence du Premier ministre qui, selon certaines informations, avait chargé son ministre délégué, Digne Elvis Tsalissan-Okombi, de le représenter. Aux jeux des présidents des commissions permanentes, des groupes parlementaires et des membres

du bureau de l'assemblée nationale, il était hors de question que cette conférence se tienne sans la présence du premier ministre. Le vrai problème pour eux était de l'avoir en face, comme il est de tradition lors des conférences des présidents, non seulement pour fixer l'ordre du jour, mais surtout évoquer avec lui, ce qui, pour eux, constituait un préalable: le paiement des primes ordinaires et extraordinaires, ainsi que leurs émoluments. Finalement, le Premier ministre avait dû faire venir le ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Ganongo. Il a donné des garanties aux députés qui ne veulent pas terminer leur mandature avec des primes impayées. «Les bons comptes font les bons amis», a-t-on coutume de dire. Malheureusement, la manda-



Des députés.

ture va à son terme alors que les primes de sessions et les émoluments encore dus ne sont pas encore payés. D'où la colère des députés qui ont boycotté la plénière du mercredi 9 août. Nombreux des absents, selon les dires de leurs collègues, seraient, soi-disant, bloqués dans leurs circonscriptions depuis les élections législatives, faute d'argent pour rentrer à Brazzaville. Une belle excuse et une très bonne astuce pour justifier le boycott de la plénière. Le climat dans la salle était à la désolation et à la tristesse. Prévue à 10h, la plénière a été finalement annulée à 12h. Trois membres du gouvernement étaient présents dans la salle d'attente pour défendre les projets de loi concernant leurs départements ministériels. Il s'agit de Thierry Lézin Mougalla, Juste-Léon Ibombo et Digne Elvis Tsalissan-Okombi. Les affaires en examen devraient porter sur la création de 10

tribunaux d'instance à Kayes (Bouenza), Louingui (Pool), Lissanga (île Mbamou), Mayéyé (Lékoumou), Madingo-Kayes (Kouilou) Mbon (Plateaux), Kimba (Pool), Tchiamba-Nzassi (Pointe-Noire); Mbindjo (Sangha). Outre ces projets de loi, il y avait, aussi, ceux autorisant la ratification de l'accord d'emprunt d'Etat à conditions favorables conclu entre le gouvernement de la République du Congo et la Banque d'import-export de Chine portant sur le projet de passage de la télévision nationale de l'analogique au numérique et l'accord entre le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la République Française relatif aux services aériens. Rendez-vous donc vendredi 11 août pour la plénière de l'Assemblée nationale.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel

Vers la création d'un parc agro-industriel au Congo

Dans le cadre du Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie) et du Pacadec (Projet d'appui institutionnel pour l'amélioration du climat des affaires et la diversification de l'économie congolaise), cofinancé par la B.a.d (Banque africaine de développement), un atelier a été organisé pour valider l'étude de faisabilité réalisée par le Cabinet K.p.m.g Gabon/A.b.c, une étude pour le développement d'un parc agro-industriel destiné à intensifier la production agricole et faciliter l'investissement privé dans notre pays. Cet atelier, qui a eu lieu vendredi 4 août 2017, à l'Hôtel Radisson Blu à Brazzaville, sous la direction de Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, a réuni les membres du comité de pilotage du Pacadec, en présence du représentant de la B.a.d au Congo, du coordonnateur du Pacadec, Joseph Mbossa, ainsi que d'autres partenaires concernés dans ce projet.



Pendant l'atelier.

création d'un parc agro-industriel au Congo constitue un projet du gouvernement nécessitant une mobilisation interministérielle forte». Elle a donné un exemple: «du point de vue du contenu et des objectifs, deux aspects majeurs à signaler, la zone économique spéciale de Pointe-Noire dédiée essentiellement aux secteurs pétrolier, minier et minéralier, et celle de Brazzaville, dont le cœur de l'activité sera centrée autour des industries du bâtiment et des travaux publics. C'est pour cela, qu'il conviendra de créer une dynamique positive en intégrant l'ensemble des Ministères concernés dès le démarrage du projet, afin de définir une répartition claire des rôles et des tâches incombant à chaque Ministère, d'assurer la coordination et la communication entre Ministères en favorisant leur accompagnement dans la promotion dudit projet».

Mais, elle n'a pas manqué d'évoquer les efforts de développement de l'industrie agro-alimentaire qui devront être focalisés sur le choix d'un nombre restreint des filières prioritaires, en fonction des besoins locaux et des volumes d'importation de la maturité des filières existantes au Congo, ainsi que du potentiel d'exportation vers des marchés de proximité, notamment à Kinshasa, en République Démocratique du Congo où le niveau de compétitivité par rapport aux industriels internationaux est très appréciable. «Pour ce faire, une stratégie verticale visant à sécuriser et industrialiser toute la chaîne de valeur devra permettre de démontrer la réussite du projet sur une filière pilote, avant d'envisager l'extension dudit projet sur un grand nombre de filières», a-t-elle affirmé. Pour elle, les enjeux liés à la création d'un parc agro-industriel

Il ressort de l'étude que six districts ont été choisis, pour le développement des parcs agro-industriels: Kinkala, Boko, Mindouli (Département du Pool), Nkayi, Madingou, Mouyondzi (Département de la Bouenza). Le développement de ces parcs agro-industriels va favoriser la création de 122.000 emplois directs et indirects en ce qui concerne la première phase d'exécution du projet, avec un objectif atteignable de 550.000 emplois au bout de dix ans. Mais dans tout cela, il faut une main d'œuvre qualifiée et des jeunes bien formés. Selon Mme Yvonne Adélaïde Mougany, la création d'un parc agro-industriel dans notre pays

est d'une grande envergure et d'une importance capitale pour le développement de l'économie congolaise. Ce projet se situe dans la continuité des activités du Pade, dont le Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel est le principal bénéficiaire, par le biais du Fonds d'appui à coûts partagés qui est déjà présent dans les filières agropastorales. «C'est donc un projet qui s'inscrit fort opportunément dans la complémentarité de l'attelage agriculture, eaux et forêts, dans la perspective d'une mise en œuvre aboutie du grand projet d'appui au climat des investissements et la gouvernance forêt/bois, le Pacigof». Elle a précisé que «la

Kenya

Violences après l'annonce des résultats provisoires de la présidentielle

Sous haute sécurité, après une campagne entachée de violences, le Kenya a organisé mardi 8 août 2017, des élections générales, dominées principalement par l'élection présidentielle. Au total, six différents scrutins se sont tenus, pour lesquels les Kényans avaient à voter à la fois le Président de la République, les sénateurs, les députés, les gouverneurs, les représentants locaux et les représentants des femmes. Mais, comme il y a dix ans, ces élections ont été émaillées de violences dans plusieurs régions du pays, provoquant la mort mercredi d'au moins quatre personnes et des blessés graves, notamment dans le camp de l'opposant Raila Odinga qui conteste la victoire annoncée du Président sortant Uhuru Kenyatta, déclaré vainqueur avec près de 55% des suffrages exprimés, contre 44,71% des voix pour l'opposant Odinga.

Dans l'ensemble, les scrutins, qui ont mobilisé près de 20 millions d'électeurs pour plus de 13 mille candidats en lice dont huit pour la présidentielle, se sont déroulés dans un climat paisible, même si l'on redou-



Raila Odinga.

tail des tensions. Côté organisation, il y avait plus d'une centaine d'observateurs internationaux aux côtés d'environ 7000 observateurs nationaux et des milliers de journalistes pour assurer la couverture médiatique. Les observateurs de l'Union africaine étaient conduits par l'ancien Président sud-africain, Thabo Mbeki, et ceux de la Fondation Carter aux Etats-Unis d'Amérique, par John Kerry, ancien secrétaire d'Etat américain.

Seulement, après l'annonce des résultats provisoires, des heurts ont éclaté mercredi 9 août à Nairobi la capitale où les rues étaient jonchées de bouchons, avec au moins quatre morts parmi les manifestants dans le camp de l'opposant Raila Odinga. Ces manifestants auraient été tués par la police qui avait tiré sur les foules à balles réelles, faisant des blessés graves. Dans plusieurs régions du pays, la tension montait également d'un cran et l'inquiétude était grandissante.

L'opposant Raila Odinga a rejeté ces résultats, les accusant d'être entachés de fraudes et de piratage du système informatique de la commission électorale qui, selon lui, aurait permis le trucage des résultats de la présidentielle. Accusations démenties par le président de la commission électorale qui soutient que la commission est solide et travaille dans les normes. Suite à ces violences, l'ancien Président sud-africain, chef des observateurs de l'Union africaine, a exhorté l'opposition à éviter toute violence inutile et permettre à la commission électorale de mener à bien son action. La loi électorale kényane prévoit que pour être élu à la magistrature suprême dès le premier tour, le candidat doit obtenir une majorité absolue et 25% des voix dans au moins 24 des 45 contrées du pays.

Cette année, pour prévenir les émeutes, 180 mille policiers ont été déployés à travers le pays, pour sécuriser les scrutins. Car, les Kényans se souviennent encore des violences postélectorales de 2007 qui avaient opposé des tribus, fait 1100 morts et occasionné le déplacement d'environ 600 mille personnes. C'est ainsi que l'ancien Président américain, Barack Obama, ayant des origines kényanes, avait appelé à «des élections pacifiques et crédibles», invitant les dirigeants du pays «à rejeter la violence et à respecter la volonté des électeurs».

Au Kenya, depuis près d'un demi-siècle, le pouvoir se dispute principalement entre deux clans aux allures dynastiques, celui du premier Président kényan Jomo Kenyatta qui a dirigé le pays de 1964 à 1978 dont le Président sortant Uhuru Kenyatta est le descendant et le clan Odinga duquel est issu l'inamovible opposant Raila Odinga, âgé de 72 ans, qui se présentait pour la quatrième fois à l'élection présidentielle. Leader de la coalition de l'opposition, Nasa, ce dernier supposait que pour lui, cette élection est celle de la dernière chance. Tandis que le Président sortant, au pouvoir depuis 1993, avait quant à lui noué une alliance avec son vice-président, William Ruto.

Bien que sa situation politique demeure quelque peu instable et l'organisation des élections souvent sous tension, le Kenya reste tout de même un pays en pleine croissance économique, avec 6% en 2016 et 5,9% prévu cette année. Les résultats définitifs ne pas proclamés avant vendredi midi.

Aristide Ghislain NGOUMA

sont multiples, à savoir: l'appui à l'industrialisation d'une filière agro-alimentaire déjà existante et présente localement; la transition d'une logique artisanale à une production industrielle; la sécurisation du processus de collecte de la production des semences et des intrants et la modernisation des outils de production. Signalons que le document présenté par le Cabinet K.p.m.g-

A.b.c va, d'abord, subir un traitement adéquat, en intégrant les amendements formulés, avant qu'il ne soit adopté. Rappelons que cet atelier a regroupé une cinquantaine de participants, venus des différentes administrations publiques, du secteur privé, des partenaires au développement et de la société civile.

Pascal BIOZI KIMINO



LE RESEAU DES SMARTPHONES

## FORFAITS SMS ILLIMITÉS

Discute avec tes proches  
sans limite, grâce aux **forfaits  
SMS illimités.**

Compose **\*121\*3#**



C.p.o.c (Collectif des partis de l'opposition congolaise)

«Nous devons continuer à jouer le rôle d'éveilleur des consciences»

Lors de leur conférence de presse, tenue à la résidence de Mathias Dzon, au centre-ville de Brazzaville, samedi 5 août dernier, les dirigeants du C.p.o.c (Collectif des partis de l'opposition congolaise), après leur mot liminaire (voir notre précédente édition) ont répondu à quelques questions des journalistes. Mathias Dzon, président du C.p.o.c, et Jean Itadi y ont répondu. Selon ce dernier, même si les dirigeants de l'opposition ne sont pas membres des institutions nationales, ils doivent continuer à jouer, à travers leur plateforme politique, un rôle d'éveilleur de conscience.



De g. à dr: Jean Itadi, Mathias Dzon et Raymond Serge Mviri.

Tout d'abord, à Mathias Dzon, la question suivante a été posée: «Comment appréciez-vous les élections de 2002 et 2012 auxquelles vous avez participé à Gamboma, par rapport à celles de 2017?». Le président du C.p.o.c a expliqué qu'il est allé à ces élections, à la suite de l'élection présidentielle de 2002, après la transition. «Ces élections s'étaient passées normalement. Pour les organisateurs, c'était de me faire battre ou de me disqualifier. Quand on a vu que personne ne pouvait m'approcher, compte-tenu de l'écart des voix, alors, le pouvoir a décidé d'autoriser de disqualifier Monsieur Dzon. Pour rien, comme ça! En 2012, nous sommes allés aux élections par défi, parce que nos militants ne comprenaient pas pourquoi nous n'allions pas aux élections. Nous leur avons dit que nous perdons

de l'argent pour rien, mais nous sommes allés à ces élections. Et vous avez suivi ce qui s'est passé à Gamboma. Ils ont amené plusieurs procurations qui ne valaient rien. Avec notre surveillance et notre détermination, le candidat du pouvoir a été battu. Il n'a eu que 12% alors que j'étais à 87%. Mais, le pouvoir décide de proclamer que c'est celui qui a eu 12% qui a gagné. C'est quelle logique ça?», s'est-il interrogé. Mathias Dzon a aussi parlé de la corruption: «Tous les gens qui traitaient les procès-verbaux, on leur distribuait au minimum 30 millions de francs Cfa à chacun. Mais, l'un d'eux avait refusé les 30 millions qu'on devait lui donner. Ce dernier est venu me voir, en disant: Monsieur Dzon, je ne peux pas faire ça». Et il a quitté Gamboma, il est parti. Quelle est la raison? On ne veut pas voir Dzon siéger à

l'Assemblée nationale».

A Jean Itadi, un journaliste a posé la question suivante: «On vous reproche de vous contenter des déclarations, alors que le jeu politique se fait au niveau des institutions, qu'en dites-vous?». Il a répondu, en disant: «Je voudrais dire que, récemment dans un pays que nous connaissons bien, en l'occurrence la France, il y a eu une élection présidentielle. Parmi les quatre candidats, le plus grand candidat des quatre, trois n'étaient pas pratiquement dans les institutions. On a donc pas besoin forcément d'être dans les institutions. Mais, les régimes intelligents font tout pour institutionnaliser le jeu politique. C'est-à-dire, il crée les conditions pour qu'il y ait une ouverture démocratique, pour que le débat se fasse

à l'intérieur. Or, le Congo exclut, justement, la contradiction, le débat et laisse dehors des acteurs politiques comme Mathias Dzon et moi qui vous parle, et autres, pour qu'ils ne soient pas là, qu'ils ne parlent pas, qu'ils ne gênent pas. On ne fait pas la démocratie dans ces conditions-là», a-t-il dit. Enfin, la dernière question a porté sur leur rôle: «Vous qui revendiquez la Transition, quel sera le rôle de votre plateforme politique?». «Nous avons déjà un rôle que nous jouons à mon avis relativement bien et que nous devons continuer à jouer: le rôle d'éveilleur des consciences», a répondu Jean Itadi.

Propos recueillis par Pascal-Azad DOKO

Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale

Intégrer les O.d.d dans les politiques et stratégies du nouveau P.n.d

Le Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, en partenariat avec le système des Nations unies au Congo, a organisé, du 2 au 4 août 2017, au Cinu (Centre d'informations des Nations unies) à Brazzaville, un atelier portant sur la hiérarchisation des O.d.d (Objectifs de développement durable), pour prioriser les cibles de ces objectifs à intégrer dans le nouveau P.n.d (Plan national de développement) 2017-2021, qui est actuellement en pleine élaboration.



Vue d'une partie des participants.

Clôturé par Jean-Christophe Okandza, directeur général du plan et du développement, l'atelier, qui a réuni près d'une centaine de participants, sur l'intégration des O.d.d dans le Plan national de développement a permis des échanges novateurs pour mutualiser les efforts en vue de l'émergence d'une croissance inclusive, stable et durable, pour promouvoir toutes les dimensions du développement durable de manière équilibrée. Il a été clôturé en présence de Bernard Toukoulou, économiste, planificateur, cybernéticien, directeur de la statistique et des politiques de développement, Mireille Linjoum, économiste, experte du Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), Yana Elna, économiste principale du Pnud au Congo et Cyprien Balaya, conseiller à la coordination du chef de bureau du coordinateur résident du système des Nations unies au Congo.



Jean-Christophe Okandza, ancien D.g du plan et du développement.

Parmi les participants, il y avait des directeurs des études et de planification de l'ensemble des départements ministériels ainsi que des représentants des agences des Nations unies au Congo. Ils ont réfléchi sur la contextualisation des O.d.d, en

retenant 14 objectifs de développement durable et 74 cibles prioritaires. D'après les conclusions des discussions, les O.d.d retenus et les cibles prioritaires choisies permettront d'éradiquer la pauvreté et garantir la croissance de l'économie congolaise à travers sa diversification. Clôturant l'atelier, Jean-Christophe Okandza a dégagé trois impératifs catégoriques qui devraient accompagner les politiques publiques. «Premièrement, l'impératif de la correction des dissymétries dans le système de la gouvernance dans tous ses compartiments: administratif, financier, sécuritaire, judiciaire; dissymétries qui favorisent l'impunité, l'irresponsabilité, la corruption, la paresse et autres fléaux et qui excluent toute forme de redevabilité, à savoir: rendre compte et rendre des comptes

en vue d'une grande transparence dans la gestion globale du pays. Deuxièmement, l'impératif de la diversification de notre économie, c'est là tout le sens d'accorder une primauté à la production et à la transformation agricoles au développement du secteur manufacturier à la réactualisation des contrats miniers dans un sens plus favorables aux communautés locales et au développement de la culture de l'entrepreneuriat local avec une intermédiation financière plus favorable aux P.m.e, lesquelles génèrent plus d'emplois aux jeunes congolais. Troisièmement, l'impératif de guider son développement par une vision à long terme qui est une voie incontournable vers un développement harmonieux de notre pays». Pour rappel, l'objectif de cet atelier de contextualisation des O.d.d est

Commission locale de l'arrondissement 1 Makélékélé (Brazzaville)

Dieudonné Moussala s'est réjoui de la bonne collaboration entre les membres

Après la tenue des élections législatives et locales, Dieudonné Moussala, président de la Commission locale d'organisation des élections, en sigle Colel, du premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville, s'est dit satisfait du bon déroulement du scrutin dans cet arrondissement. Il a exprimé cette satisfaction mercredi 9 août 2017, lors d'une rencontre des membres de cette commission, autour d'un repas, dans un restaurant du Plateau des 15 ans, un quartier du quatrième arrondissement Moundali.



Dieudonné Moussala (5<sup>e</sup>, de la g. vers la dr.) entouré des membres de la Commission.

Composées, suivant la loi électorale, des représentants issus de la majorité présidentielle, de l'opposition, du centre et de la société civile, les Colel (Commissions locales d'organisation des élections) ont la responsabilité d'assurer le bon déroulement du vote, jusqu'à l'affichage des résultats, en passant par le dépouillement des urnes et le décompte des voix. «Au sortir de cette épreuve, nous avons créé une famille, ce n'était pas facile pendant le déroulement des élections. Il fallait avoir la tête haute. Nous avons rencontré quelques problèmes. Mais avec les autres, nous avons pu trouver des solutions», a indiqué le président de la Colel de Makélékélé. La rencontre autour d'un repas, organisée par Dieudonné Moussala, a permis à ses collègues de se retrouver et partager les souvenirs du travail qu'ils ont accompli. «Nous avons géré trois élections: législatives premier tour, deuxième tour et les locales. Au même moment, nous avons été vigilants, pour qu'il n'y ait pas de débordement. A Brazzaville, il y a eu des mouvements, des contestations, sauf à Makélékélé. Nous avons travaillé dans une bonne ambiance et nous nous en félicitons. Nous avons fait preuve de compréhension mutuelle. Tous les résultats sortis des urnes ont été transmis à la Cnei (Commission nationale électorale indépendante)», a-t-il déclaré.

Dieudonné Moussala a aussi félicité les agents de la Force publique pour le travail fourni, tout comme la jeunesse de Makélékélé, pour sa maturité. Cependant, il a déploré les mauvaises conditions de travail: «La seule difficulté que nous avons eue, c'est le manque de local. Nous avons travaillé à ciel ouvert, sous les chapiteaux. Nous terminions, souvent, à 4h, voire 5h du matin, pour revenir le lendemain, à 10h». Représentante de l'opposition, Mme Vheiyé Nadège Makosso a tenu à préciser la mission que les membres des Colel ont. «Nous n'avons pas géré l'opposition, le centre ou la majorité. Nous avons travaillé dans une franche collaboration. Il n'y a pas eu d'incidents. Le travail était pénible et cela n'était pas sécurisant pour nous. La mairie avait mis à notre disposition la sécurité qu'il fallait, mais l'inquiétude ne manquait pas. Nous avons fait de notre mieux pour rendre les résultats dans les plus brefs délais», a-t-elle confié. Son collègue, Jean-Félix Tchikaya, issu de la société civile, a poursuivi dans la même lancée. «Les élections se sont bien déroulées, sauf qu'au début, nous avons eu quelques manquements, entre autres, l'inquiétude des électeurs de voter avec les cartes d'étudiant ou de nationalité. Mais, ils ont été assurés. Dans la commission, il n'y a pas eu de différence. Nous nous communiquons facilement», a-t-il affirmé.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

de répondre à l'engagement du Congo à produire des données statistiques nécessaires pour formuler et mesurer l'impact des politiques qui sont mises en œuvre et à l'impératif de l'agenda 2030 des Nations unies et l'agenda 2063 de l'Union africaine. Il s'inscrit dans le cadre des travaux de l'élaboration du Pnud, constituant une

opportunité unique pour le Congo d'intégrer les O.d.d dans les politiques et stratégies nationales de développement.

Philippe BANZ et Ermane Préférence TSASSA (Stagiaire)

On en parle: la conversation

Macron-Sassou-Nguesso par téléphone

Le Président français, Emmanuel Macron, et son homologue congolais, Denis Sassou Nguesso, ont eu une conversation par téléphone, le vendredi 4 août 2017, à l'initiative du locataire de l'Élysée. Selon le magazine Jeune Afrique, les deux hommes d'Etat ont échangé leurs points de vue sur trois sujets: «la conclusion par le Congo d'un accord avec le F.m.i (Fonds monétaire international), la mise en œuvre prochaine du mécanisme de dialogue pouvoir-opposition prévu par la Constitution de 2015, mais aussi la crise libyenne». A Brazzaville, chacun y va de son commentaire. Sur le premier point, d'aucuns supputent que «la France apporterait son appui au gouvernement du Congo, qui se trouve en situation inconfortable devant le F.m.i, car confronté à une lourde dette incompréhensible pour le gendarme financier du monde». En contrepartie de ce soutien, spéculent-ils, à propos du deuxième sujet, «le président Macron aurait fait savoir, clairement, à son homologue qu'il est temps d'organiser un vrai dialogue entre la majorité et «l'opposition réelle», pour contribuer à la paix et à la stabilité économique dont le pays aura besoin dans l'éventualité de l'exécution d'un programme avec le Fmi». Quant au dernier point, il semble que le Congo a mal apprécié le fait qu'on ait ignoré le comité de haut niveau de l'U.a (Union africaine), que préside Denis Sassou-Nguesso, lors de la rencontre des frères ennemis libyens, à La Celle-Saint-Cloud, le 25 juillet dernier. D'après Jeune Afrique, Emmanuel Macron «a tenu à dissiper tout malentendu en assurant à son interlocuteur que l'U.a avait toute sa place dans le processus et qu'il n'était pas question de la marginaliser».

Un voleur de légumes pris la main dans le sac à Madibou

Pris en flagrant délit de vol dans un jardin maraîcher, à Kibina, un quartier de Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville, la nuit du dimanche 6 au lundi 7 août 2017, un homme d'une cinquantaine d'années a été conduit à son domicile où il a été, ensuite, molesté par un groupe de gens, devant sa progéniture avant d'être, enfin, livré à la police. Il faut dire que les maraîchers se plaignent beaucoup des actes de vol et de vandalisme dont ils sont régulièrement victimes. Ils se sont concertés et ont décidé de veiller aux alentours de leurs jardins maraîchers. Et voilà qu'ils ont surpris cet homme en train de cueillir des légumes, ils ont mis la main sur lui. Le voleur serait un récidiviste. Comme quoi, neuf jours pour le voleur, le dixième pour le propriétaire.

Grève: après les personnels du C.h.u, les enseignants menacent à leur tour

Ces derniers temps, les grèves et les menaces de grève se multiplient à Brazzaville. Après les agents du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire), dont la situation serait en voie de règlement, selon le compte-rendu du conseil des ministres, les travailleurs de la S.t.p.u (Société des transports publics urbains), abandonnés à leur triste sort, ont décidé de débrayer. En effet, pour la deuxième fois en l'espace d'un mois, ils ont arrêté le travail, mercredi 9 août 2017, pour une durée illimitée. Ils traînent maintenant quatre mois de salaire impayés, alors qu'on leur avait demandé de reprendre le travail avec la promesse d'être payés au bout d'un mois. Hélas! Rien ne se fait. Pour eux, avec les recettes journalières que réalisent les 60 bus en circulation (120.000 francs Cfa minimum par bus), l'administration serait capable de payer les salaires. Faisant éclater leur colère, ils exigent maintenant ni plus ni moins que le départ immédiat de leur directeur et toute son équipe, «pour incompétence et mauvaise gestion de l'entreprise». Il y a aussi, en perspective, la grève que compte déclencher les enseignants de l'école publique, si le 15 septembre 2017 leurs revendications ne sont pas satisfaites. Ils réclament l'intégration dans la fonction publique de plusieurs promotions d'enseignants, notamment les bénévoles et les prestataires, en plus de l'adoption du statut particulier des personnels administratifs de l'éducation nationale. Ils menacent de boycotter la rentrée scolaire 2017-2018, si jamais leurs revendications ne sont pas satisfaites. Malgré l'austérité économique actuelle du pays, les laissés-pour-compte de la République ne faiblissent pas et trouvent le moyen de se faire entendre.

Un virage à risque, celui du tronçon de route Rectorat-Piscine olympique

Les automobilistes et motocyclistes feignent d'ignorer qu'aborder un virage exige la prudence. Certains n'observent pas ce principe, malheureusement. Mercredi 9 août 2017, un piéton a été renversé par un motocycliste au virage du tronçon de route allant du Rectorat à la Piscine Olympique, situé en face du grand portail de l'enceinte du Stade Président Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville. En une fraction de seconde, quelques spectateurs sortant du stade ont volé au secours de l'accidenté que le motocycliste n'a pas voulu transporter à l'hôpital, car il a pris la poudre d'escampette, abandonnant l'infortuné.

Crime à Kombé: un chauffeur assassiné pour 6000 francs Cfa!

Un chauffeur de camion de transport de matériaux de construction a été poignardé, samedi 5 août 2017, par son ancien manutentionnaire, à Kombé, un quartier de Madibou, à Brazzaville. L'infortuné, âgé de 47 ans, devait une dette de 6000 francs Cfa qu'il n'a pas pu honorer à échéance convenue, semble-t-il. La veillée mortuaire se tient à Kinsoundi (Makélékélé). Quant au meurtrier, il serait en cavale.

Commentaire

Il faut une gouvernance vigoureuse, pour relancer l'économie nationale

Notre pays, le Congo, ploie sous le poids des dettes intérieures et extérieures énormes. Certains analystes n'hésitent pas à dire que l'ensemble de ces dettes pourraient atteindre les 200% du P.i.b (Produit intérieur brut). Au plan économique, c'est énorme. C'est une contre-performance de gestion publique qui met le pays en panne, comme on le remarque déjà dans certains secteurs. Certaines dettes ont un caractère nocif comme celle à l'égard de la société Commisimpex qui, à force de procédures judiciaires contestées par le Congo depuis 30 ans, s'élève maintenant à plus de 986 millions d'euros (un peu plus de 655 milliards de francs Cfa). Mais, sans tomber dans la fatalité, faire face à une telle situation économique requiert une gouvernance solide, imaginative, efficace et vigoureuse pour espérer s'en sortir dans les prochaines années. Pourvu que les acteurs publics à tous les niveaux soient conscients de l'ampleur de la tâche, prennent les mesures qui s'imposent et mettent les Congolais au travail. Le Congo pourra alors renverser la tendance, à moyen terme.

La dette, c'est aussi souvent le phénomène post-euphorie financière. Avec un baril de pétrole à plus de cent dollars, le Congo s'est pris à rêver, en lançant plusieurs projets de développement. Dans l'euphorie, les choix n'ont pas souvent tenu compte de la dimension économique des investissements, comme l'a reconnu récemment le ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale qui pense que l'effondrement du prix du baril de pétrole a mis à nu les imperfections de certains choix du gouvernement en matière d'investissement. Des infrastructures utiles comme la route nationale n°1 à travers le Mayombe et les hôpitaux de base dans chaque département ont parfois coté des projets de prestige n'ayant pas réellement d'impact socio-économique comme les palais présidentiels dans chaque chef-lieu de département. Quoiqu'il en soit, pour la première fois dans l'histoire du Congo, on peut dire que la manne pétrolière a semé ses effets sur toute l'étendue du territoire national, grâce à la municipalisation accélérée. Il y a des aspects critiquables bien sûr. Mais, on peut se féliciter de ces grandes avancées en matière de construction d'infrastructures de base que le pays est du reste appelé à bien entretenir. Cette expérience est d'ailleurs à poursuivre, en dépit de la crise, en mettant cette fois l'accent sur la dimension «production économique». Chaque département a une certaine vocation économique et peut donc jouer un rôle important dans la diversification de l'économie nationale. La crise et la dette ne sont pas une fatalité. Elles sont de nature conjoncturelle, pourvu de savoir y faire face, non seulement à travers des plans de redressement, mais aussi et surtout, par la redynamisation du travail. Cela suppose de relancer la confiance, soulager progressivement la dette intérieure, augmenter la production surtout agricole pour diminuer l'importation des denrées alimentaires et accroître les exportations, par des mesures incitatives. Pour le cas de notre pays, l'urgence du règlement de la

question du Pool est aussi économique. La paralysie du trafic sur le C.f.c.o (Chemin de fer Congo-Océan) crée un grand manque à gagner à l'Etat et pèse négativement sur le fonctionnement de l'économie nationale. L'insécurité qui affecte ce département a réduit à la portion congrue sa production agricole et mis entre parenthèses la réalisation des projets de développement. C'est autant dire que le gouvernement a intérêt à régler cette question, pour soulager l'économie nationale. Tout cela suppose qu'il y a un gouvernement qui est non seulement conscient de l'ampleur de la tâche, mais aussi



La route nationale n°1.

déterminé à l'accomplir avec succès, dans un temps record. Pour l'instant, ce à quoi on assiste ne suscite pas tellement l'optimisme. C'est comme si l'on attend seulement la remontée des cours du baril de pétrole, pour reprendre espoir sur l'avenir. C'est une attitude de manque de responsabilité, car le niveau de l'endettement du pays est tel qu'il peut compromettre pour longtemps son redressement économique, avec des conséquences sociales se traduisant par le retard des salaires et des pensions de retraite. En plus, de nature fluctuante, les cours du baril peuvent effectivement remonter ou, pire, plonger de plus bel. Donc, miser sur le pétrole est une politique très risquée, qui peut avoir des conséquences désastreuses. Jusque-là, la diversification de l'économie ne fait que

partie des discours officiels. Alors qu'il suffit de prendre des mesures concrètes pour y arriver. Le tourisme, pour le promouvoir, requiert la sécurité et la stabilité par exemple. L'image du Congo sur la scène internationale est si préoccupante aujourd'hui qu'on ne voit pas dans l'immédiat comment faire du Congo une destination touristique de nature à contribuer de manière significative au P.i.b. En somme, il faut une gouvernance vigoureuse, pour redresser la barre et relancer l'économie nationale. A défaut, le Congo va traîner sa situation socio-économique difficile, sans l'espoir de lendemains meilleurs. Et ce sont les populations qui risquent d'en payer fortement le tribut.

Joël NSONI

Etude de maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA

Notaire

116, avenue William GUYNET, Immeuble Galerie marchande de l'ARC, 1er étage  
Centre-ville - Brazzaville  
E-mail: lockmaf@yahoo.fr/B.P.: 1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82  
Brazzaville – REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE

«CT CONCO»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA  
Siège social: 63, avenue Ngamaba, Mfilou-Ngamaba, Brazzaville  
(République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du vingt juillet deux mil dix-sept (20/07/2017), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «CT CONCO», enregistrés aux recettes des impôts de Poto-Poto, le vingt et un juillet deux mil dix-sept (21/07/2017), folio 136/8, numéro 1154, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination sociale: La société a pour dénomination sociale «CT CONCO» ;  
Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) ; Associé unique:  
• Monsieur KISOKA KIA-N'KANDU Patrick ;  
Capital social: Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) F. CFA. Il est divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10 000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité ;  
Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 63 de l'avenue Ngamaba, Mfilou- Ngamaba (République du Congo) ;

Objet social:  
La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:  
-Importation - commercialisation des équipements de télécommunications et médicaux ;  
-Bâtiment et Travaux-Publics (BTP) ;  
-Prestation de services en informatique et en électricité ;  
Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date du vingt-cinq juillet deux mil dix-sept (25/07/2017), sous le numéro 17 DA 615 ;  
Immatriculation: La SARLU «CT CONGO» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/17 B 7143 du vingt-cinq juillet deux mil dix-sept (25/07/2017) ;  
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;  
Gérant statutaire: Monsieur KISOKA KIA-N'KANDU Patrick.

Pour avis,  
Maître Chantal Josiane  
LOCKO-MAFINA.

Maison d'arrêt et de correction de Brazzaville

Le Centre de réinsertion sociale a accueilli sa première promotion de détenus

Détruit à la suite des troubles socio-politiques de 1997, le Centre de réinsertion sociale de la Maison d'arrêt et de correction de Brazzaville, réhabilité en 2014 grâce à une convention de financement relative au Pareda (Projet d'action pour le renforcement de l'Etat de droit) et des associations, signé entre le Congo et l'Union européenne, vient d'être inauguré, le vendredi 4 août 2017, après la réfection totale des installations électriques qui posaient problème à la remise définitive du bâtiment qui est désormais doté d'un certain nombre de matériel pour les modules de formation. Inauguré, par Pierre Mabiala, ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des populations autochtones, ce centre a en même temps accueilli la première promotion de détenus qui va suivre une formation professionnelle qualifiante

Rattaché au service de la coordination des unités de production de la Direction générale de l'administration pénitentiaire, le Centre de réinsertion sociale de la Maison d'arrêt de Brazzaville a, entre autres missions de favoriser la réinsertion sociale et économique des détenus, de leur permettre de trouver des opportunités pour chasser la monotonie et la lassitude de l'incarcération. Il va permettre, a indiqué Jean Joël Komo, directeur de la réinsertion sociale, «d'apporter du dynamisme dans cette situation difficile et préparer les détenus à repartir jouer un rôle efficace dans la société». Composé d'un bâtiment de sept salles, des ateliers, des bureaux et des toilettes, ce centre comprend des modules de briqueterie, menuiserie, soudure, coupe et couture, coiffure, informatique

et Ntic, ainsi que le maraichage. Pour son démarrage, quatre modules ont été mis en fonctionnement, à savoir: la menuiserie, la coupe et couture, la coiffure et la soudure. «Il reste encore à équiper en matériels modernes, nécessaires pour la formation et la production des biens de consommation. Les modules de N.t.i.c et des travaux du bâtiment en croissance exponentielle dans le monde méritent d'attirer notre attention urgente, une boulangerie serait la bienvenue, ou une buanderie, une ferme pour l'initiation à l'élevage», a fait comprendre Jean-Joël Komo. Dans son allocation de circonstance, Jean-Blaise Komo, directeur général de l'administration pénitentiaire a, d'entrée de jeu, levé l'équivoque, en précisant que la prison n'est pas, comme bon nombre le pense, un lieu



Pierre Mabiala coupant le ruban symbolique.

de confinement et d'inactivité. «Très peu parmi nous savent quelque chose sur la façon dont devrait réellement s'exécuter une peine d'emprisonnement», a-t-il dit. Tout en refusant de laisser perdurer cette conception, selon lui, déshumanisée de la prison, Jean-Blaise Komo a expliqué que l'administration pénitentiaire qu'il dirige n'a aucune attribution, «aucune lettre circulaire, ni même un quelconque cahier de charges dans lequel il nous serait prescrit la violation des droits humains. Il n'existe, dans notre budget de fonctionnement, aucune ligne budgétaire destinée à l'achat de matériels en vue de la torture des individus placés sous-main de justice. Les maisons d'arrêt du Congo ne sont pas des jungles pleines de bêtes féroces, ni des marigots pleins d'alligators et autres espèces dangereuses. Elles ne sont pas des lieux où sont infligés des traitements inhumains et

dégradants, où la maladie et la mort sont distribuées, où les droits humains pertinents des personnes détenues sont violés régulièrement au quotidien dans toute impunité. Non non et non!», a-t-il martelé. Pour lui, toute peine d'emprisonnement répond à une triple finalité: protéger la société, sanctionner les actes délictueux ou criminels, et surtout aider à la réinsertion sociale des détenus en faisant en sorte qu'ils maintiennent des liens avec le société dans laquelle ils ont vocation, tôt ou tard, à retourner. Ces liens sont bien entendu familiaux, à travers les visites et le soutien de leurs proches. Ils sont aussi professionnels par le travail qui constitue un premier pas vers la resocialisation. «Il n'est plus acceptable que les détenus, prévenus ou condamnés demeurent dans l'oisiveté durant leur séjour en détention», a fait savoir Jean-Blaise Komo. Au-delà de la

fonction punitive, il a précisé que les maisons d'arrêt ont aussi la vocation d'éduquer, d'instruire et de donner la formation qualifiante aux personnes condamnées, afin qu'une fois leurs peines purgées, qu'elles puissent réintégrer la société sans complexe, parce qu'ayant appris, durant leur séjour en prison, un métier leur permettant de se resocialiser à l'immédiat. Aux agents pénitentiaires, «je tiens à vous dire, sans mettre des gants, qu'il se sera manifesté aucune pitié pour tout agent qui se permettra de dissiper,

zèle votre métier, vous deviendrez utiles à la société que vous pourrez réintégrer sans complexe. Sachez que les batailles de la vie ne sont pas gagnées par les plus forts, ni les plus rapides, mais par ceux qui n'abandonnent jamais», a conseillé Jean-Blaise Komo. Dans l'optique de maintenir ce centre opérationnel, il a lancé un appel aux O.n.gs qui militent pour la défense des droits humains dans les milieux carcéraux d'apporter leurs contributions multiformes en vue de participer à l'amélioration des conditions de vie des détenus. Il sied de signaler que la formation au sein de ce centre est assurée de façon gracieuse par l'Association des jeunes artisans congolais. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de trois



Vue du bâtiment du centre de réinsertion sociale.

de détourner ou d'utiliser le moindre matériel de ce centre à des fins personnelles ou autres que celles auxquelles il est destiné. Celui ou celle qui osera s'exposer ni plus ni moins à la rigueur de la loi», a-t-il averti. A l'endroit des détenus bénéficiaires du centre de réinsertion sociale, il est demandé d'être enthousiastes. «Apprenez avec

ministres, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes (enseignement technique, professionnel, formation qualifiante et emploi), Destinée Hermella Doukaga (jeunesse et éducation civique), Antoinette Dinga Dzondo (affaires sociales, action humanitaire et solidarité).

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

REPRESENTATION DE L'AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET MADAGASCAR EN REPUBLIQUE DU CONGO

Date: 09 août 2017

AON N° 2017/1607/ASECNA/DGRP/CO/IGC

1. La Représentation de l'ASECNA auprès de la République du CONGO a prévu, dans le cadre de son budget d'investissement et de fonctionnement des crédits, afin de financer:

| N° d'ordre | Désignation   | Date et heure de dépôt                          |
|------------|---|---|
| 1          | L'Acquisition de trois (3) véhicules type pick-up 4x4 double cabine, de trois (3) mini bus, trois (3) berlines et de quatre (4) véhicules de liaison de type mini-berline au profit de la Représentation de l'ASECNA au Congo.  | 13 Septembre 2017, à 12 heures locales précises |
| 2          | Les prestations de gardiennage et surveillance des bâtiments techniques, administratifs et installations isolés de:<br>-Lot n°1: Brazzaville (bâtiments administratifs, bâtiments techniques et locaux isolés, y compris CRNA et la nouvelle station MTO);<br>-Lot n°2: Pointe-Noire (bâtiments administratifs, bâtiments techniques et locaux isolés, y compris la nouvelle station MTO);<br>-Lot n°3: Station VOR/DME de Makoua et Radiosondage de Ouesso;<br>-Lot n°4: Bâtiments techniques et locaux isolés de l'aéroport d'Ollombo;<br>-Lot n°5: Stations VHF de Djambala, Impfondo et Owando. | 14 Septembre 2017, à 12 heures locales précises |

2. La Représentation de l'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à soumissionner à l'un ou l'autre des Appels d'offres, tel que mentionné dans le tableau ci-dessus, sous plis fermés pour :

AON n°1:

L'Acquisition de trois (3) véhicules type pick-up 4x4 double cabine, de trois (3) mini bus, trois (3) berlines et de quatre (4) véhicules de liaison de type mini-berline au profit de la Représentation de l'ASECNA au Congo.

AON n°2 :

Prestations de gardiennage et surveillance des bâtiments techniques, administratifs et installations isolés de :  
-Lot n°1 : Brazzaville (bâtiments administratifs, bâtiments techniques et locaux isolés, y compris CRNA et la nouvelle station MTO);  
-Lot n°2: Pointe-Noire (bâtiments administratifs, bâtiments techniques et locaux isolés, y compris la nouvelle station MTO);  
-Lot n°3 : Station VORIDME de Makoua et Radiosondage de Ouesso ;  
-Lot n°4 : Bâtiments techniques et locaux isolés de l'aéroport d'Ollombo ;  
-Lot n°5 : Stations VHF de Djambala, Impfondo et Owando ;  
Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA – B.P :

218, à l'aéroport Maya-Maya, Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 60/05 377 95 19.

3. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées à la Représentation de l'ASECNA au Congo, B.P: 218, à l'aéroport Maya-Maya, Brazzaville et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille pour l'acquisition des véhicules et vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA pour les prestations de surveillance de gardiennage des installations. Le paiement est effectué en espèce ou par chèque de banque barré. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en version électronique au soumissionnaire ou à son représentant désigné sur clé USB vierge leur appartenant. Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

4. Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, B.P : 218, à l'aéroport Maya-Maya, Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 58, au plus tard, aux dates et heures fixées dans le tableau ci-dessus, accompagnées d'une garantie d'offres ou de soumission d'une banque de la place ou d'un chèque certifié à l'ordre de l'ASECNA d'un montant au moins égal à 2% du montant de l'offre.

5. Les offres demeureront valides pour une durée de 240 jours, à partir de la date d'ouverture des plis fixée aux dates et heures mentionnées dans le tableau ci-dessus.

6. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, aux dates mentionnées dans le tableau ci-dessus, à partir de 13 heures précises, dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA à l'aéroport Maya-Maya, B.P : 218, à Brazzaville.

Le Représentant de l'ASECNA,  
Joachim TCHISSAMBOU M'BOUNDU.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE****APPEL A SOUMISSION D'ETUDES POUR  
LE BULLETIN ECONOMIQUE ET STATISTIQUE 2017**

Le Bulletin Economique et Statistique est un support de diffusion de ses analyses dans la CEMAC. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) invite les auteurs potentiels à soumettre des propositions d'études dans l'un des axes suivants:

- Soutenabilité budgétaire en Afrique Centrale;
- Coûts de transaction et compétitivité en Afrique Centrale;
- Inflation: causes, conséquences et prévision en Afrique Centrale;
- Soutenabilité du taux de change en union monétaire;
- Articulation des politiques budgétaires nationales et de la politique monétaire commune dans l'UMAC: quelle(s) approche(s) de coordination?
- Caractérisation des cycles économiques en Afrique Centrale.

Lesdites propositions peuvent être réalisées aussi bien par le personnel de la Banque Centrale que par des personnes extérieures ressortissantes de la CEMAC.

Les auteurs peuvent répondre au présent appel à contributions, soit à titre individuel, soit en équipes.

Leur dossier de candidatures doit comprendre les éléments suivants:

- une brève biographie des auteurs, l'étude rédigée, le résumé de l'étude et une lettre d'engagement remplie et si-

gnée par le(s) contributeur(s) indiquant que l'étude n'a pas fait l'objet ou ne fera pas l'objet de publication par ailleurs, au cas où elle serait validée;

- les manuscrits soumis doivent être en anglais ou en français, et ne doivent pas dépasser 10 000 mots;
- pour chaque soumission, l'auteur doit produire un résumé de 200 mots, de même que des mots clés du texte;
- Pour chaque étude retenue et publiée, les auteurs reçoivent un intéressement, conformément aux textes régissant la publication du BES à la BEAC.

**Timeline:**

15 octobre 2017: date limite pour la soumission des propositions préliminaires.

15 novembre 2017: les candidats retenus sont informés que leurs propositions préliminaires sont retenues. Elles peuvent être commentées et renvoyées.

15 décembre 2017: publication du Premier numéro du Bulletin.

**Modalités de soumission:**

Les soumissions doivent être transmises par courrier ou par e-mail, aux adresses suivantes: [seredouma@beac.int](mailto:seredouma@beac.int), [mbompieze@beac.int](mailto:mbompieze@beac.int), [ngalli\\_ngomo@beac.int](mailto:ngalli_ngomo@beac.int).

*Fait à Yaoundé, le 21 juillet 2017*

**Le Secrétariat du Bulletin  
Economique et Statistique.**



Vie religieuse

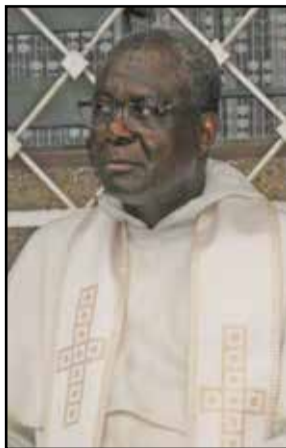
# Le père Francis et le frère Paul-Marie ont célébré 30 ans de fidélité au Seigneur

Il y a exactement 30 ans, que le père Francis Robert Wellot-Samba, de l'Ordre des Prêcheurs (Pères Dominicains), résidant à Lyon en France et le frère Paul-Marie Ntsakala, de la Congrégation des Salésiens de Don Bosco, à Brazzaville, s'étaient engagés définitivement dans la vie religieuse. Pour célébrer les 30 ans de leur vie religieuse respective, le père Francis Robert Wellot-Samba a célébré par anticipation, une messe d'action de grâce, le samedi 5 août 2017, au domicile familial, en présence de son compagnon de route, le frère Paul-Marie Ntsakala. Cette messe a été concélébrée par le père Evrard Sosthène Fizoua O.p, supérieur de la communauté des pères dominicains de Brazzaville.

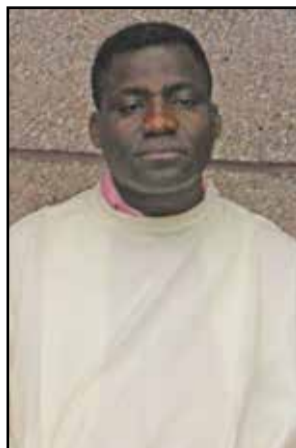
**A**cette messe, on pouvait noter la présence des frères dominicains, des religieuses de la congrégation des petites Sœurs dominicaines, et des aspirantes à la vie religieuse, les membres de l'association Inoni, les familles des deux religieux, les amis et connaissances venus entourés de leur affection les deux jubilaires. Dans sa prédication, le père Evrard Sosthène Fizoua a mis l'accent sur le témoignage du précurseur Jean-Baptiste, un homme de Dieu qui a donné sa vie pour annoncer l'évangile de Jésus-Christ et a dénoncé les injustices étant même en prison. «Par la vie religieuse, le père Francis Wellot-Samba et le frère Paul-Marie Ntsakala ont mené leur vie de

combat, ils ont tout donné et continuent à donner. Nous devons les encourager et les accompagner dans cette vie», a-t-il déclaré. Avant le rite d'envoi, le frère Paul-Marie s'est réjoui en ces termes: «L'eucharistie, source et sommet de la vie chrétienne, selon la doctrine du Concile Vatican II est l'acte par lequel, nous avons choisi de rendre grâce à Dieu pour la vie, la vocation. Puisse Dieu bénir nos projets de vie». Le père Francis Robert, quant à lui a remercié le Seigneur pour le don de la vie, tous les amis venus les entourer ainsi que la grande famille dominicaine.

Qui sont le père Francis Wellot-Samba et le frère



Père Francis Wellot-Samba.



Frère Paul-Marie Ntsakala.

Paul-Marie Ntsakala? Le père Francis, «Padre» pour les intimes, est appelé par Dieu dans son engagement de vie chrétienne comme enfant de chœur, Téléma, Yamboté (l'un des fondateurs à la paroisse Saint Jean-Marie Vianney de Mouléké), catéchiste. Dans cette réalité chrétienne ainsi que l'éducation chrétienne inculquée par ses parents François Wellot-Samba et Brigitte Wellot-Samba, née Londa, décédée en décembre 2014, à Brazzaville, le père Francis Wellot-Samba a répondu comme le jeune, Samuel, «Me voici». Des chantiers ville-campagne, de Louomo, aux retraites des jeunes, ainsi que les parcours académiques, Dieu a fait son

choix sur son serviteur le père Francis. En 1986, le père Francis et le frère Paul-Marie se lançaient vers l'inconnu au niveau géographique, culturel et historique. Le frère Paul-Marie prononça ses vœux le 24 août 1987, pendant que le père Francis l'a fait le 14 septembre de la même année.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Radio Vatican

## Le départ d'Albert Mianzoukouta

«Le départ d'Albert Mianzoukouta», ce n'est probablement pas le titre qui convient. J'aurais aimé à la place: «Pour remercier un collègue». Mais mon intention majeure est ailleurs. Le 31 juillet 2017 est une date qui marque la fin de service à Radio Vatican pour Albert Mianzoukouta, de la Rédaction Français-Afrique. Un parcours de 26 ans passés dans cet organe de presse de l'Eglise universelle, la «Radio du Pape».

**2**6 ans, c'est toute une vie, c'est toute une génération. Notre confrère nous quitte en ayant accompli d'immenses services pour nos auditeurs et pour le Saint-Siège. Pourtant, il pouvait encore bien continuer à être parmi nous. Mais les impératifs et les circonstances de la vie ont eu raison sur la volonté d'être à Rome, en Italie, à Radio Vatican. Une décision évidemment pas facile à prendre. Que de souvenirs, que des choses apprises en côtoyant pendant toutes ces années, non seulement les collègues de service, mais aussi tout ce monde qui passe par Radio Vatican: cardinaux, évêques, prêtres, chefs d'Etat, ministres, députés, différentes personnalités du monde de la culture, artistes musiciens, fidèles chrétiens ou non, etc. Albert Mianzoukouta a été pour nous «immense», par sa stature physique mais surtout par sa capacité de travail et de relation humaine. Cet homme, qui n'est pas entré dans le métier du journalisme par infraction, savait en effet produire, que ce soit en mission de service (comme l'a témoigné notre consœur Marie Duhamel) ou dans le desk, des services de qualité, et ainsi contribuer efficacement à la marche de la rédaction qui savait compter sur son sens de sacrifice et d'altruisme. Il savait détendre l'atmosphère au sein du groupe avec ses blagues et grand sourire, surtout pendant les «heures de pointe»

qui précèdent l'entrée au studio. Ma rencontre avec cet homme à la démarche posée et calme, remonte à 1993, lors de mon premier passage à Radio Vatican. Il me parlait alors, dans ses blagues et anecdotes, du «Royaume», en référence au Royaume Kongo, pour sous-entendre que son pays n'avait rien à envier au Zaïre de Mobutu. Et quand il s'agissait de parler de son Congo natal, il soutenait avec humour que c'était le «vrai Congo», surtout lorsque les voisins d'en-face lui parlaient du «Grand Congo» (République démocratique du Congo). C'est donc dans ce «vrai Congo» que notre confrère va continuer son métier de journaliste. Un peu une sorte de retour à la case départ, mais à un autre niveau, après toutes les expériences qu'il a accumulées pendant son séjour à Rome. Il rejoint de nouveau La Semaine Africaine d'où il est parti pour Radio Vatican, pour en prendre la direction, en même temps que la direction de Radio Magnificat de l'Archidiocèse de Brazzaville. «La Semaine Africaine, a-t-il dit pour exprimer sa reconnaissance, c'est le journal qui m'a mis le pied à l'étrier». Et si Albert a eu le temps de remercier ses collègues qui étaient nombreux à lui dire au-revoir, le 3 août 2017, lors de la cérémonie d'au-revoir organisée par sa rédaction, en présence de Mgr Lucio Ruiz, Secrétaire du Secrétariat pour la Communication,



Albert Mianzoukouta.

nous profitons aussi par ces quelques lignes pour le remercier, à haute voix, au nom de toute l'équipe du Service Français-Afrique, pour ce qu'il a été pour nous. De toute façon, il sait qu'il nous quitte sans nous quitter. Ce n'est qu'un «arrivederci», comme disent les italiens; car souvent, on se rencontre pour se séparer et on se sépare pour se rencontrer.

Jean-Pierre BODJOKO, Sj Responsable de la Rédaction Français-Afrique

**Radio Magnificat 93.5FM**  
 Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM

Nos Contacts:  
 Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68  
 E-mail: [radio.magnificat@yahoo.fr](mailto:radio.magnificat@yahoo.fr)  
 Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

XIX<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire -A-

## «Courage! C'est moi; n'ayez pas peur!»

Textes: 1 R19, 9. 11-13; Ps 84; Rm 9, 1-5; Mt 14, 22-33.

**C'**est avec l'apôtre Pierre et deux autres (Jean et Jacques) que nous sommes entrés dans la liturgie de la transfiguration du Seigneur dimanche dernier. Jésus n'emmena pas avec lui tous les disciples, mais uniquement les trois. «// fut transfiguré devant eux»: c'est pour le bénéfice des trois disciples Pierre, Jacques et Jean que le Christ a été transfiguré, les trois mêmes qui assisteront à sa grande détresse au jardin de Gethsémani. Sur le chemin de la vie, nous aussi avons besoin d'expériences de transfiguration pour faire face aux difficultés et aux épreuves, pour suivre le Christ dans les moments de joie et de peines, et être en mesure à notre tour de transfigurer le monde autour de nous. Ce dimanche, l'Eglise nous met de nouveau en face de Pierre dans cet épisode assez éprouvant pour tous les apôtres où leur barque est secouée par les vagues.

Tous les commentateurs depuis les premiers siècles ont vu dans cette «barque» battue par les vents, un symbole de l'Eglise au milieu de la tempête. Lorsque Matthieu écrit son évangile, les communautés chrétiennes n'étaient, effectivement, qu'une barque sans défense voguant difficilement sur la mer déchainée de l'Empire romain, ramant à contre-courant! Les dirigeants de l'Empire les persécutaient et les responsables du judaïsme les chassaient des synagogues. Il y avait dissension au sein même des communautés chrétiennes, entre celles venues du judaïsme et celles originaires du monde gréco-romain.

Le récit de la tempête apaisée est un texte plein d'images et de symboles, qui s'applique aussi bien aux conditions difficiles du temps de Matthieu qu'aux conditions actuelles de notre Eglise. Aujourd'hui encore nous sommes dans la tempête. Notre monde est secoué par les guerres, les batailles entre partis politiques, le terrorisme, les ouragans, les épidémies, les famines, les tremblements de terre, les feux de forêts et les inondations. Les maladies de toutes sortes, la flambée des prix, les pertes d'emploi, la pornographie, la drogue, la violence, les abus sexuels font partie de notre quotidien. L'Eglise qui est au Congo est fortement marquée par la résurgence d'un certain paganisme refoulé, réveillé à la faveur d'une inculturation maladroite; l'offensive maçonnique qui fait des ravages au sein même de la chrétienté, faute de convictions enracinées chez nombre de chrétiens, faute d'une évangélisation intelligente, moins sommaire; la dépendance économique d'un clergé qui ne produit rien, et pour survivre, prêt à toutes les soumissions, à toutes les compromissions.

Ce sont les tempêtes dont parle l'Evangile. À travers tout cela, le Christ ne semble pas se rendre compte de ce qui se passe dans le monde. Il répète aux disciples: «Courage, c'est moi, n'ayez pas peur! Je suis là, avec vous.»

Pierre, qui nous représente tous, fait un acte de bravoure et demande au Christ d'aller le rejoindre sur les eaux en furie, mais sa foi n'est pas à la hauteur de ses aspirations. La peur le prend et il commence à couler. «Homme de peu de foi! Pourquoi as-tu douté?», lui dit Jésus, tout en lui tendant la main. Tant qu'il fixe le Christ, Pierre avance. Mais lorsque son regard se détourne du maître en regardant ailleurs, il sombre.

Il est intéressant de noter que ce même Pierre, celui qui doute, qui s'enfoncé dans la mer en furie, qui renie le Christ, est celui choisi pour devenir le chef de l'Eglise. Il aura pour tâche «d'affermir ses sœurs et ses frères dans la foi!» Ceci nous rappelle que notre foi n'est pas basée sur les dirigeants de l'Eglise, qui sont humains et faibles, mais sur le Christ lui-même qui assure la paix, la sérénité, la continuité de notre communauté chrétienne à travers les tempêtes de notre monde.

La «foi» est un combat contre le doute et contre la peur. Pierre, le «premier des croyants», n'est pas choisi à cause de ses qualités personnelles. Après toutes ses grandes déclarations de fidélité, nous le voyons perdre pied au procès de Jésus où il affirme «qu'il ne connaît pas cet homme». Au milieu de son doute et de sa peur, le chef des apôtres prie aujourd'hui avec insistance: «Seigneur, sauve-moi! Kyrie eleison!» Tout comme chacun et chacune d'entre nous, le chef des premières communautés chrétiennes, le premier Pape, possède une foi fragile, il est plein de peurs et d'angoisses. Cependant, lorsque Jésus est avec lui, lorsqu'il lui prend la main, il se sent en sécurité. Dans notre monde de turbulence extrême, le Christ est là au cœur de nos tempêtes, il est source de paix.

À certains moments de la vie, notre horizon s'assombrit, à cause des échecs, des maladies, des deuils, des problèmes familiaux, des difficultés de toutes sortes. Dans la nuit, nous sommes sur une barque battue par les vagues, sous les rafales meurtrières des vents contraires. Et le Christ nous répète: «N'ayez pas peur, c'est moi, voici que je suis avec vous, jusqu'à la fin des temps.» Il est toujours prêt à nous tendre la main pour nous empêcher d'être engloutis par les flots. Le soir du Jeudi Saint, il avait dit à ses disciples: «Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix, mais je ne vous la donne non pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble ni ne s'effraie.» (Jean 14, 27)

Chaque dimanche, nous nous rassemblons pour expérimenter cette présence du Christ dans nos vies et chaque dimanche, il nous répète ce qu'il dit à ses apôtres sur les eaux en furie: «Courage, c'est moi! N'ayez pas peur.»

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

Economie

# Les investissements au Congo sont en berne depuis 2014

L'économie congolaise est confrontée à des difficultés considérables dues à la baisse des prix internationaux du pétrole. D'où sa forte contraction en 2016, avec pour conséquence une croissance économique devenue négative, en 2016, pour la première fois, depuis plusieurs années. Après un fléchissement significatif en 2015.

Selon les estimations préliminaires du Fmi (Fonds monétaire international), la croissance économique du Congo s'est établie à moins de 2,7%, en 2016, avec une baisse de 3,5% de l'activité économique non pétrolière. Elle a été négative dans tous les secteurs, excepté celui de l'agriculture. L'activité dans le secteur forestier, deuxième source de recettes d'exportation du Congo, s'est également contractée. Et, le secteur privé formel connaît une baisse plus prononcée du chiffre d'affaires et des licenciements importants dus à la baisse des coûts du pétrole. Malgré des efforts d'ajustement, la perte des réserves internationales s'est accélérée en 2016. Les chiffres préliminaires de l'exécution du budget montrent un ajustement important du déficit budgétaire primaire hors pétrole, lequel est passé de 47,8% du Pib non pétrolier, en 2015, à 39,9 % non pétrolier, en 2016. Au regard de ces chiffres, les recettes du gouvernement ont baissé de façon significative en valeur nominale. Et, malgré l'ajustement budgétaire, le gouvernement a accumulé d'importants arriérés vis-à-vis de ses créanciers. Estimés à 56, 2 milliards de F.Cfa, ces arriérés extérieurs sont dus à : cinq créanciers bilatéraux, quatre multilatéraux et de nombreux créanciers commerciaux. Selon des indicateurs préliminaires du secteur privé formel, des arriérés intérieurs plus importants ont été accumulés encore, en 2016. Les

pressions sur la liquidité des banques et la santé du système financier ont augmenté. Les créances en souffrance ont enregistré une augmentation de 30%, tandis que le ratio de couverture a diminué. Par ailleurs, moins de la moitié des banques du système respectent toutes les normes prudentielles. Les prêts improductifs et les créances douteuses ont augmenté à mesure que l'accumulation des arriérés du gouvernement a eu une incidence négative sur les bilans des entreprises privées. Toutefois, la croissance économique devrait retrouver, progressivement, son niveau de long terme, si les déséquilibres macroéconomiques sont corrigés rapidement, pour maintenir et renforcer la confiance des investisseurs. La croissance du secteur non pétrolier, prévue à moins de 0,5%, en 2017, devrait continuer à augmenter. De façon particulière, la prévision reflète l'effet de l'ajustement budgétaire nécessaire pour restaurer la confiance des investisseurs et l'impact positif des investissements passés sur la croissance. L'achèvement récent des projets d'infrastructures, comme les 1.100 Km de route reliant Pointe-Noire, Brazzaville et Ouessou, aura des effets durables sur l'économie congolaise. L'augmentation rapide des investissements



Christine Lagarde, directrice générale du Fmi.

dans le pétrole devrait ralentir dans la mesure où les grands projets pétroliers sont sur le point de commencer la production. Et, la croissance à moyen terme devrait atteindre environ 3% en moyenne. Ces projections de croissance se fondent sur un ajustement budgétaire significatif, lequel est nécessaire, pour porter les réserves internationales du Congo à trois mois d'importation, en 2019, en ligne avec les objectifs régionaux. L'ajustement s'avère aussi nécessaire, pour réhabiliter les finances publiques et assurer la soutenabilité de la dette; améliorer la confiance des investisseurs et la capacité de l'économie à secréter suffisamment de ressources, pour les investissements, dans le capital physique et humain. Pour atteindre ces objectifs, le déficit budgétaire primaire hors pétrole devrait baisser de 39,9% du Pib hors pétrole, en 2016, à 13,5% du Pib hors pétrole, en 2017. Pour les experts du Fmi, un retard dans la mise en œuvre de cet ajustement aurait des conséquences néfastes, pour l'économie congolaise. Retarder l'ajus-

tement permettra, certes, de maintenir la croissance à court terme, mais les réserves imputées de la République du Congo pourraient être, complètement, épuisées dans les douze prochains mois et le poids de la dette devenir rapidement insoutenable. Ainsi, la croissance fléchirait, alors, rapidement et les solutions de sortie d'une telle crise jointe de la dette et des réserves seraient beaucoup plus difficiles à formuler et à mettre en œuvre. Le risque de surendettement du Congo qui était estimé modéré lors de la dernière évaluation faite, en 2015, par le Fmi et la Banque mondiale pourrait être, par ailleurs, négative, lors de la prochaine évaluation. La dernière mission du Fmi effectuée, au début de cette année, a déploré le manque de certaines informations cruciales relatives aux transactions financières de l'Etat sur le pétrole. Eu égard à ce qui précède, le pays est en droit de signer un programme avec le Fmi. Mais, la mission de celui-ci consiste à promouvoir la stabilité et la croissance économique du Congo. En d'autres termes, cela signifie que le Fmi va aider le Congo à créer des perspectives d'emplois plus satisfaisantes, pour la prochaine génération. Ce qui est particulièrement important pour le pays vu que le chômage des jeunes demeure élevé, depuis des décennies. A la condition que le Fmi relève ce défi, en encourageant l'augmentation des investissements publics, dans les programmes d'éducation et de formation professionnelle.

Philippe BANZ

Banque mondiale

Des politiques de gestion économique jugées inefficaces dans 38 pays africains

Environ 38 pays africains sur 54 possèdent une politique de gestion économique inefficace, souligne le rapport de la Banque mondiale publié le 2 août 2017. Celui-ci, intitulé: «Évaluation des politiques et des institutions nationales en Afrique (Cpia)», dresse un état des lieux de la gestion économique, des politiques structurelles et d'inclusion sociale du secteur public, dans certains pays du continent. Il relève, avec force, la faiblesse de la qualité des politiques et des institutions nationales de nombreux pays africains, et précise «que, même si certains pays continuent d'afficher de bons résultats comme le Rwanda, le Sénégal ou encore le Kenya, la situation tend à se détériorer. La lecture de ce sombre tableau peut se faire sur la qualité des réformes des politiques et des institutions qui, d'ailleurs, sont devenues trop lentes.» Sur un plan comparatif, le Rwanda, par rapport à d'autres pays africains, a mis en place un comité réservé aux réformes et aux politiques publiques, pour renforcer la qualité de ses institutions; ce qui fait qu'il se trouve en tête du classement devant le Sénégal et le Kenya. En revanche, la Centrafrique, le Burundi, la République démocratique du Congo, le Mozambique, le Soudan du Sud et le Zimbabwe sont parmi les pays en position critique. Ce rapport de la Banque mondiale indique, par ailleurs, que le Bénin, le Burundi, le Tchad, le Cap Vert, le Congo, le Ghana, le Niger, le Nigeria, la Sierra Leone et l'Ouganda sont parmi les pays ayant connu un glissement moins marqué de la qualité de leurs politiques et institutions. Une situation qui, selon ce rapport, s'explique par la conjoncture défavorable, laquelle exacerbe les faiblesses macroéconomiques de quelques pays, comme le Nigeria, le Congo, le Burundi et le Zimbabwe. Pour Albert Zeuf, économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Afrique et co-auteur de ce rapport, «nous analysons la qualité des institutions en place pour mettre en œuvre les réformes. Par exemple, si un pays qui veut combattre la corruption crée une agence indépendante dédiée à cela, c'est un signe qui témoigne son caractère sérieux. En revanche, si cette agence ne dispose d'aucun pouvoir ou moyen, nous prenons cela comme un manque de volonté.»

V.M.

## Santé

### Antibiotiques, le revers de la médaille

La communauté scientifique a pris, peu à peu, conscience des conséquences alarmantes de ces médicaments sur les bactéries qui occupent nos intestins. «Aujourd'hui, on considère que le microbiote intestinal est un organe à part entière qui a des interactions très complexes avec nous et qui se trouve profondément altéré par les antibiotiques», explique le Pr Andromont. Les antibiotiques éradiquent, en effet, certaines de nos «bonnes» bactéries, ce qui crée un déséquilibre à l'origine de certaines pathologies, mais en sus ils rendent des bactéries néfastes résistantes. Ces dernières occupent la place laissée libre par les bactéries disparues, devenant ainsi dominantes, prêtes à conquérir de nouveaux territoires. Chez les jeunes enfants, où les bactéries intestinales sont très sensibles à l'environnement jusqu'à l'âge de trois ans, la prise d'antibiotiques peut avoir des conséquences sur le long-terme.

Usage différent

Pour Didier Guillemot, professeur d'épidémiologie à l'Université de Versailles Saint-Quentin, «Il faut que les antibiotiques ne soient utilisés que par ceux qui en ont vraiment besoin. Cela doit passer par le développement de tests rapide d'orientation de diagnostic, en sigle T.r.o.d. Ce sont des outils de détection qui nous permettent d'orienter l'antibiothérapie en 2 ou 3 heures contre 48 heures actuellement». D'autres produits actuellement à l'étude consistent à empêcher les antibiotiques de perturber le microbiote intestinal ou d'éviter le développement de résistance chez les bactéries. Toutefois, même si «les antibiotiques, c'est pas automatique» comme le clamait en 2002 une campagne de l'Assurance maladie, en France, il y a encore beaucoup d'infections à bactéries sensibles qui nécessitent d'être traitées par ces médicaments. Selon le Pr Guillemot, «Il n'y a aucune raison de ne pas utiliser nos antibiotiques, car ce sont des médicaments qui guérissent, alors que la plupart des médicaments ne font que ralentir des processus pathologiques». En 2014, alors que la France se situait au 4<sup>e</sup> rang des pays européens les plus consommateurs d'antibiotiques, l'Oms alertait quant à la dangerosité de la résistance bactérienne. «La difficulté, c'est que c'est un phénomène assez peu visible. Ebola, on voit tout de suite. La résistance bactérienne, ça ne se voit pas. Il reste beaucoup de travail», conclut le Pr Guillemot.

Elle instaure un cadre universel de normes minimales nécessaires à la survie, à la dignité et au bien-être des peuples autochtones. Le texte affirme que les peuples autochtones peuvent jouir pleinement, collectivement ou individuellement, de l'ensemble des droits de l'homme et des libertés fondamentales reconnus par la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et la législation internationale relative aux droits de l'homme

Violaire MALONGA

## Journée internationale des peuples autochtones

# Les peuples autochtones continuent d'être victimes de discriminations et d'injustices

L'humanité entière a célébré le 9 août de cette année, le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption historique de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Une occasion d'honorer leurs droits ainsi que leur apport unique à la compréhension mutuelle, à la paix et au développement durable.

Pour Mme Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, «les peuples autochtones entretiennent et perpétuent des cultures exceptionnelles et des liens sans équivalent avec l'environnement naturel. Ils incarnent un pan immense de la diversité linguistique et culturelle de notre humanité commune. Protéger leurs droits et leur dignité revient à protéger les droits de chacun et à respecter l'âme de l'humanité, passée et à venir.» Toujours dans son message publié à propos, elle souligne que la protection et le bien-être des peuples autochtones n'ont jamais revêtu autant d'importance. Malgré la diversité de leurs cultures et des territoires répartis sur plus de 90 pays, ils doivent faire face à des défis communs liés à la protection de leurs droits en tant que peuples distincts. Les quelque 370 millions d'autochtones représentent moins de 5% de la population mon-

diale, mais 15% des personnes les plus démunies. Et, c'est dans ce sens qu'il faut comprendre le tout dernier Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'Unesco donnant des orientations concrètes sur les politiques à mettre en œuvre, pour faire progresser les droits des peuples autochtones. En 2002, poursuit Mme Irina Bokova, l'Unesco a lancé le projet Systèmes de savoirs locaux et autochtones, en sigle Links, afin d'aider les gouvernements à créer des synergies entre les connaissances scientifiques et les savoirs des peuples autochtones. Une initiative développée plus avant avec la publication, par le Conseil consultatif scientifique (Sab) du secrétaire général de l'Onu, d'une note d'orientation sur les sciences et savoirs autochtones et locaux au service du développement



«Les peuples autochtones entretiennent et perpétuent des cultures exceptionnelles...»

durable. Tous ces éléments inspirent les travaux en cours, en vue d'élaborer une nouvelle politique de l'Unesco sur l'engagement auprès des peuples autochtones, pour une application renforcée de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Et pour cause, depuis des décennies, les peuples autochtones demandent la reconnaissance de leur identité, de leur mode de vie, de leurs terres, territoires et ressources naturelles mais, malgré leurs efforts, ils continuent d'être victimes de discriminations et d'in-

justices. La communauté internationale reconnaît, à cet effet, que des mesures particulières devaient être mises en œuvre, afin de protéger les droits fondamentaux des peuples autochtones. Mais, malgré d'importants progrès enregistrés ces dix dernières années, la reconnaissance officielle et la mise en place de mesures adéquates restent les principaux enjeux au niveau mondial. Rappelons que la Déclaration est l'instrument international le plus complet sur les droits fondamentaux des peuples autochtones.

Coopération Congo-Egypte

**22 jours d'exposition-vente de produits égyptiens à Poto-Poto**

Organisée par la société Maison moderne, sous le patronage du Ministère du commerce extérieur et de la consommation, la foire de l'exposition-vente des produits égyptiens est ouverte au public, du 9 août au 30 septembre 2017, dans la grande salle de mariage de la mairie de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de la ville-capitale congolaise.

La cérémonie d'ouverture de cette exposition-vente s'est déroulée sous le patronage du conseiller aux manifestations du Ministère du commerce extérieur et de la consommation, Jean-Marie Ibatla. En présence de l'administrateur-maire de Poto-Poto,

à leur invitation. Il a indiqué que l'organisation de cette foire au Congo, notamment à Brazzaville, est le signe de bonnes relations qui unissent l'Egypte et le Congo. Il a indiqué qu'à travers cette exposition-vente, le public découvrira une gamme variée de produits Egyptiens,



La coupure du ruban symbolique.



Pendant la visite de l'exposition.

Jacques Elion, du directeur des foires et expositions nationales, Charles Olivier Malonga, du directeur général adjoint de la société Maison moderne, Karim Megahed, ainsi que de nombreux invités et visiteurs. Ambiance bon enfant, le décor étant planté. Le directeur général adjoint de la société Maison moderne, a dans son mot, remercié de tout cœur tous ceux qui ont répondu favorablement

Moyen-East et autres. Des produits nécessaires à la vie et à la santé, et qui sont à la portée de toutes les bourses. De son côté, le directeur des foires et expositions nationales qui a parlé de l'impact de cette foire, appelé le public à venir nombreux visiter cette foire. « Cette sixième édition fera découvrir au public Brazzavillois la civilisation égyptienne et du Moyen-Orient, dans les



Une vue des invités.

domaines de la maroquinerie et lumineaire, de l'habillement, de la cuisine et des meubles», a-t-il rappelé. Avant d'indiquer que l'exposition-vente des produits égyptiens au Congo est l'expression des liens d'amitié et de coopération commerciale qui existent entre le Congo et la République d'Egypte. Et de rassurer les organisateurs de cette exposition de son soutien pour sa réussite.

Après quoi, le conseiller aux manifestations du Ministère du commerce extérieur et de la consommation a procédé à la coupure du ruban symbolique. Et il s'en est suivi la visite des stands de l'exposition-vente. Signalons que l'exposition est ouverte de 9h à 21h.

Pascal AZAD DOKO

Musique chrétienne

**Reneta Correia en conférence de presse à Brazzaville**

Basée en France et une des valeurs sûres de la musique chrétienne au Congo, la chanteuse Reneta Correia anime une conférence de presse, ce vendredi 11 août, à l'Espace Ma Florence, à Ouenzé, le 5<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville. L'occasion, pour elle, de présenter son deuxième album, intitulé: «La repentance», après neuf années d'absence sur la scène musicale. Et d'évoquer ses projets, entre autres, le concert de présentation de son nouvel album qui aura lieu, le vendredi 18 août 2017, dans la salle de l'Espace Ma Florence, qu'elle livrera avec son groupe: Les Etoiles brillantes du pouvoir.



Reneta Correia.

Une œuvre d'édification, de louange et d'adoration, enregistrée en France et en Côte d'Ivoire, le nouvel album de la lauréate du trophée Tam-Tam d'Or, cuvée 2007, dans la catégorie «Découverte», comprend dix titres: «Ta croix a changé ma vie», «Aie pitie», «Molimo», «Salisa nga», «Salisa nga», «Zela tango», «La repentance», «Obongi na masanzoli», «Il est bon pour moi», «Okumama», et «Le maître de temps». Le dernier titre cité est un featuring réalisé avec David Lukezo, artiste de la République Démocratique du Congo résidant en Côte d'Ivoire.

Rappelons que c'est en 2007 que Reneta Correia a été révélée au public. Grâce à son coup d'essai et de maître, «Ma source de délivrance», qui lui a permis, du reste, de remporter un trophée «Tam-Tam d'Or».

En 2008, la chanteuse est allée en France, poursuivre ses études et parfaire ses connaissances dans l'art de Mozart.

V.C.Y.

*J'aime lire La Semaine Africaine, mon journal préféré*

OFFRE EXCEPTIONNELLE  
STOCK LIMITE

**DELL OPTIPLX**  
Ordinateur de bureau reconditionné

**IMPRIMANTE MULTIFONCTION**  
Impression-Photocopie-Scan

150 000

F CFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle  
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE  
Notaire à Pointe-Noire  
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais,  
Tél: 06664.85.64/04432.52.12. B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire  
- République du Congo.

---

**«OFFSHORE ALLIANCE»**  
Société à Responsabilité Limitée / Siege Social: Tour Miroir, Rond-Point Kassai, Centre-Ville  
RCCM: CG/PNR/15 B 81, Pointe-Noire, République du Congo.

Suivant procès-verbal des décisions de la gérance, en date du 16 Novembre 2016, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, enregistré à Pointe-Noire le 17 Novembre 2016, sous le folio 204/34 N°7504, il a été décidé ce qui suit :

**Transfert du siège social:** Le siège social de la société situé à la Tour Miroir, Rond-point Kassai, Centre-ville, Avenue Charles de Gaulle, a été transféré sis:

- Tour Mayombe, entrée "B", 8<sup>ème</sup> étage,

Appartement A-27, Centre -Ville, BP: 4466, Pointe- Noire, République du Congo.

**Dépôt légal:** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/15 B 81.

Fait à Pointe-Noire, le 31 juillet 2017.

Pour avis.  
-Maître G. Christian  
YABBAT-LIBENGUE-

**Bacheliers: ouverture des inscriptions au cycle anglais du Bachelor of Business Administration (BBA) de l'IFAM/ Paris**

Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.

A l'ESCIC, tous nos diplômes sont délivrés par nos partenaires européens.

Site : Immeuble PBG, au Centre-Ville, à 100m de la Radio Pointe-Noire.  
Tél.: 06 638 85 87; 04 431 48 27 – escicinfo2013@gmail.com; www.escic-cg.com

INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU – DJIRI  
Etablissement scolaire privé  
PRIMAIRE - COLLEGE – LYCEE – INTERNAT  
2017-2018



«Demain se prépare aujourd'hui»

**OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT**  
Lundi 21 Août 2017

**RENTREE SCOLAIRE**

Primaire: Jeudi 14 septembre 2017  
Collège: Lundi 11 septembre 2017  
Lycée: Mardi 12 septembre 2017

**RECRUTEMENTS**

Professeurs (H/F) de l'enseignement général du secondaire

- \* 1 professeur de philosophie
- \* 1 professeur d'histoire et géographie
- \* 1 professeurs de SVT
- \* 1 professeur de sciences – physiques 1<sup>ère</sup> S/Tle S
- \* 2 professeurs de mathématiques- niveau Tle
- \* 1 professeur d'anglais

**Instituteurs (H/F)**

- \* 5 instituteurs
- \* 1 assistante maternelle

**Responsable Internat**

**Diplôme minimum exigé**

- \* 1 Maître d'internat (H ou F) BAC + 3 ou 4 et maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, ...)

**Assistants d'éducation**

**Diplôme exigé**

- \* 2 assistants d'éducation de nuit (1H/1F)
  - \* 2 assistants(es) d'éducation de jour
- BAC + 2 et maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, ...)

**CANDIDATURE ET RENSEIGNEMENTS**

Candidature: Curriculum vitae, une lettre de motivation manuscrite et la photocopie de vos diplômes

Renseignement au:  
(00242) 05 549 44 07 / 06 642 96 07 / 06 825 16 83

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\* Travail\* Progrès

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

DIRECTION GENERALE DE L'EPIDEMIOLOGIE  
ET DE LA LUTTE CONTRE LES MALADIES

COORDINATION TECHNIQUE, ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE  
DES PROJETS TUBERCULOSE ET PALUDISME (CTAF)

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N. 03/CTAF/2017

OBJET: Recrutement d'un Cabinet pour l'Audit financier externe du projet  
SUBVENTION: COG-T-MSP 1051

Le gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, une subvention destinée à la mise en œuvre du projet de lutte contre la co-infection TB/VIH, dans le cadre du nouveau modèle (NMF). Ce projet est cofinancé par l'Etat congolais et couvre la période du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2017.

Dans le cadre de la clôture de sa première année d'exercice arrêté au 30 juin 2017, le projet a l'intention d'affecter une partie de la subvention à la réalisation d'une mission d'audit financier externe de la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017. A cet effet, la Coordination Technique, Administrative et Financière du projet (CTAF) invite les cabinets d'audit éligibles à bien vouloir répondre au présent appel.

Le processus de sélection sera conduit conformément aux procédures du Fonds mondial en la matière, et les soumissionnaires intéressés peuvent

obtenir des plus amples informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet (CTAF) située à l'adresse indiquée ci-dessous. Le dossier de soumission comprenant les termes de référence peut être obtenu moyennant le versement non remboursable de la somme de 75 000 F CFA. Ce versement est à effectuer uniquement en espèces contre remise d'un reçu de caisse.

La date limite de dépôt des offres est fixée au 28 août 2017 à 15 heures. Les offres devront être adressées sous pli fermé, à l'attention du Docteur J. Claude EMEKA, Coordonnateur de la CTAF, à l'adresse suivante : 134 Avenue Maréchal LYAUTEY - en face du CHU à côté de l'UNESCO, Moungali 3 – tel. 00242 055115702/055310107, mail: emekamina27@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 08 août 2017

Docteur Jean C. EMEKA  
Coordonnateur du projet

## Bienvenue à l'agence NOVA

Boyei malam na agence NOVA

AW bissimilah agency kono

Xa Bisimila ajansi nova gna

Rue mayama N°84, à proximité de l'école de Peinture de Poto - pote.

Pour mieux vous servir, BGFIBank se rapproche encore de vous avec des services bancaires adaptés à vos besoins :

- Crédit
- Epargne / Placement
- Cartes bancaires nationales et internationales
- Produit Banque à Distance / Banque Digitale
- Transfert d'argent



**Ecoute - Qualité - Client**

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

[www.groupebgfibank.com](http://www.groupebgfibank.com)



**BGFIBank**

Votre partenaire pour l'avenir

## Semi-marathon international de Brazzaville

La 14<sup>e</sup> édition sous le signe de la sagesse

Le S.m.i.b (Semi-marathon international de Brazzaville) retrouve la ville capitale, après la première phase de ce qu'on a appelé la municipalisation accélérée, se déroulant de façon tourmentée dans les douze départements du Congo, à l'occasion de la fête nationale du 15 août. Cette année, la 14<sup>e</sup> édition du Smib, avec pour sponsor officiel, depuis son lancement, la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), aura lieu, le 14 août 2017, sous le haut patronage du président de la République, Denis Sassou-Nguesso.

Comme d'habitude, cette édition rassemblera les athlètes nationaux et internationaux. Ils rivaliseront de talents à travers les artères de Brazzaville sur l'itinéraire prévu à cet effet, sous le signe de la sagesse. C'est ce qui ressort de la conférence de presse du comité de direction de l'événement, donnée par Pascal Itoua Oyona, vice-président dudit comité, en lieu et place de Raymond Ibata, son président, au Stade Massamba-Débat. En présence d'autres membres de ce comité. Ayant pour modérateur Michael Mboungou-Kiongo, président de la commission communication, cette traditionnelle conférence de presse a permis à d'autres intervenants, en l'occurrence Jean-Baptiste Ossé, Elogba Obva et Pascal Akouala Goëlot, respectivement président de la Fédération congolaise d'athlétisme, président de la commission technique du Smib et secrétaire général du Smib, mais aussi à



Les membres du comité d'organisation en conférence de presse.

Victor Barrington, représentant d'Asel, d'éclairer suffisamment la lanterne des journalistes sur les enjeux de la 14<sup>ème</sup> édition qui se tient dans un contexte marqué par la crise économique. Concernant l'état d'avancement des préparatifs, la S.n.p.c, sponsor officiel, et son directeur ne ménagent aucun effort pour offrir aux Congolais, en général, et aux Brazzavillois, en particulier, une fête sportive digne de ce nom. Au niveau du comité de direction, toutes les commissions sont à pied d'œuvre pour donner à l'événement tout son éclat.

Né à Brazzaville, le S.m.i.b effectuée, donc, son retour au bercail, pour paraphraser Michael Mboungou-Kiongo, à travers cette 14<sup>e</sup> édition, la quatrième du genre organisée dans la capitale congolaise, qui marque ainsi la maturité de l'événement. Manifestation sportive

connue désormais au-delà des frontières, le S.m.i.b, à en croire Pascal Itoua Oyona, «est une activité qui intéresse plus d'un aujourd'hui, y compris dans les hautes sphères de l'Etat, parce que c'est une activité qui est la matérialisation du ciment national». Lieu de brassage des cultures et de cohésion nationale, le S.m.i.b contribue au dépassement physique et au «brassage fraternel républicain».

Le coup d'envoi de cette course, généralement donné au Stade Saint Denis à Mpila, aura lieu, cette année, au Boulevard Général Alfred Raoul, lundi 14 août à 10h. Ce sera, également, le point d'arrivée. Au total, 714 athlètes ont déjà été enregistrés, dont 225 femmes, 476 hommes, 5 provenant de l'Afrique centrale (Cameroun, Gabon, Rwanda, Rd Congo) et huit athlètes

internationaux. Parmi eux, 120 athlètes viendront de tous les départements du Congo. Il y aura, en outre, de grands noms, des monuments de l'athlétisme mondial. Ils auront à parcourir un circuit assez diversifié de 21Km 100, que la commission d'organisation a prévu, avec son partenaire Asel, une société française qui accompagne le Smib depuis son lancement en 2003. Ce circuit prend également en compte les quartiers populaires.

Si l'an dernier, à Madingou; la 13<sup>ème</sup> édition du Smib avait coûté environ 300 millions francs CFA, selon Pascal Itoua Oyona, cette année, le budget alloué à l'événement n'a malheureusement pas été révélé à la presse.

Aristide Ghislain  
NGOUMA

## Basket-ball à Brazzaville

## La deuxième rose des Diables-Noirs



La joie des nouveaux champions brazzavillois de la balle au panier.

En battant l'A.S La Grandeur par 97 à 92, mercredi 9 août 2017, au Gymnase Maxime Matsima, l'équipe masculine des Diables-Noirs a remporté le titre de champion de Brazzaville, catégorie seniors. C'est le deuxième sacre des diables de la balle au panier, depuis la création de l'équipe, en 1969, sur les cendres du B.U.C (Brazza Université Club) de l'inoubliable docteur Héralut. A.S La Grandeur-Diables-Noirs B.B I était le dernier match du play-off, organisé après la phase régulière. Il a ressemblé à une finale de coupe, le vainqueur devant prendre le titre. Sur le terrain, les débats ne sont ni

agaçants, ni tristes. En attaquant à vive allure d'entrée de jeu, l'A.S La Grandeur mijote bien un départ en fanfare. Mais, quelques minutes après, le vent souffle terriblement en sens contraire, les Diables-Noirs ayant retourné la situation en leur faveur. Ceux-ci basculent en tête à l'issue du premier quart temps en tête: 25-22. Même scénario, à l'issue du deuxième quart temps, donc à la mi-temps, mais l'écart s'est rétréci: 40-38. Très équilibré est, également, le troisième quart temps: 62-61, en faveur toujours des Diables-Noirs. Cependant, le dernier quart temps sonne le réveil de l'A.S La Grandeur: attaques rapides, domination

aux rebonds et adresse aux tirs à trois points. Les Diables-Noirs ont du mal à contenir sa furie. Ils en donnent l'impression et, pour la première fois, ils perdent et leur enthousiasme et leur bonne humeur du début de match. Au tableau d'affichage, l'écart se creuse en faveur de La Grandeur, à une minute de la fin: 86-80. Son public jubile. Mais dans un sursaut d'orgueil, les Diables-Noirs rebondissent, grignotent des points. «Tu me marques un panier, je te marque un panier; tu bénéficies d'un lancer-franc, je bénéficie d'un lancer-franc.» Finalement, à 39 secondes de la fin, les Diables-Noirs repassent devant leurs adver-

saires: 87-86. Pas pour longtemps, car La Grandeur pointe deux points: 87-88. A 4 secondes de la fin, les Diables-Noirs obtiennent deux lancers-francs, mais n'en concrétisent qu'un, suffisant pour arracher l'égalisation: 88-88. Une prolongation est nécessaire pour départager les deux formations. Quel suspense!

Lorsque la partie reprend, les jambes refusent de porter les hommes de La Grandeur, qui font preuve d'une certaine nervosité et d'un manque d'influx nerveux. Ainsi s'évanouissent tant d'espoir... Les Diables-Noirs réussissent neuf splendides points et n'en encaissent que quatre. Finalement, ils gagnent par 97 à 92.

Pour l'A.S La Grandeur, ce n'est que partie remise, les deux formations devant en découdre encore, samedi 12 août, dans le cadre des demi-finales de la Coupe de la Ville. Et, surtout, à l'occasion des championnats nationaux, fin août.

G.M.

**Diables-Noirs:** Yakolo (25), Ondjagu, Saminou, Tsébé (16), Diarmouanga (5), Kamaladoua (9), Nsouékéla, Moba (3), Bamana (14), Ronel Itoba (21), Balou (2), Koualet (2). **Coach:** Désiré Nsouékéla et Luqué Ndonga

**A.S La Grandeur:** Okombi (2), Nguia (13), Mokoto (17), Nianga, Ndinga, Yoa (24), Mitory (13), Gueza (12), Boukinda (11), Sékala. **Coachs:** \*Entre parenthèses: les points marqués par chaque joueur.

## CHAN 2018

## Congo-RDC ce 11 août à Kintélé



Mission, pour les Diables-Rouges: gagner.

La R.D.C! Un morceau très pimenté! Le public sportif l'aura, encore, vendredi 11 août 2017, au Stade l'Unité de Kintélé, cette fois dans le cadre des éliminatoires du CHAN (Championnat d'Afrique des nations). Une compétition réservée aux joueurs évoluant dans un club de leur pays, dont le Kenya abritera la phase finale, en 2018.

L'explication de ce 11 août constitue, à n'en point douter, une énigme qui condamne les Diables-Rouges locaux à l'emporter, si possible largement, s'ils tiennent à disputer la phase finale, pour la deuxième fois de leur histoire. La première fois, en 2014, ils avaient pris leur qualification aux dépens du même adversaire. C'est une ambition légitime. Mais en auraient-ils les moyens? Il faut espérer que les Diables-Rouges porteront haut l'étendard du football congolais, pour ce match aller.

## Handball

Au moment où le journal était sous presse, se disputaient les finales des championnats nationaux, au Gymnase Henri Elendé, à Brazzaville. Caïman en décousait avec l'Inter Club, en version masculine, CARA, avec Abo-Sport, en féminines.

**Résultats des demi-finales.** Dames: CARA-ASEL (29-21) et Abo-Sport-DGSP (28-24). Hommes: Inter Club-Etoile du Congo (26-16) et Caïman-Pétrosport (31-24)

## Basket-ball

Les demi-finales de la Coupe de la Ville interviendront samedi 12 août, au Gymnase Maxime Matsima: Inter Club-Etoile du Congo (14h) et A.S Grandeur-Diables-Noirs B.B I (16h). Les finales hommes et dames auront lieu, lundi 14 août, dans la même salle.

## REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame NIAMALO, les enfants NIAMALO, remercient tous ceux qui leur ont apporté une assistance multiforme et multidimensionnelle, lors du décès, le lundi 10 avril 2017, au CHU de Brazzaville, de leur fils et frère aîné, Bienvenu NIAMALO MABIALA, inhumé le vendredi 21 avril 2017, à l'espace Ekoumbi, bloc 2 du village Mikamba, district de Sibiti, département de la Lékoumou.

Que les camarades du PCT, particulièrement le secrétaire général, les autorités de la Lékoumou, les parents, amis et connaissances trouvent, ici, l'expression de leurs sentiments de profonde gratitude.



**GX INTERNATIONAL**

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise  
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasai (face au cell)  
Brazzaville : 01 Av Cardinal oncle Biyendo (face à la Matéria)

Tel : (+242) 053050238 / 055591073  
Tel : (+242) 0530501073 / 055505073

www.gxinternational.net

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

Portrait

# Hilaire Elenga, le néo-Maître de conférences

Le lundi 31 juillet 2017, l'Université Marien Ngouabi a organisé, au Rectorat, à Brazzaville, une cérémonie de congratulation et de port de toges des enseignants-chercheurs ayant été promus dans différents grades, lors de la dernière session du Cames (Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur). C'était sous le patronage du ministre de l'enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua. Parmi ceux qui étaient à l'honneur, ce jour, figurait Hilaire Elenga, promu au grade de Maître de conférences. Ce dernier est enseignant à l'Université Marien Ngouabi et Directeur du C.r.g.m (Centre de recherches géologiques et minières).



Le Professeur Hilaire Elenga (au milieu, au premier plan).

La cinquantaine révolue, c'est le 25 février 1992 qu'Hilaire Elenga a soutenu, publiquement, son doctorat unique, à l'Université d'Aix-Marseille, en France. Il apporte ainsi, pour la première fois, des informations sur l'impact des changements climatiques sur la forêt dense humide dans le Bassin du Congo. «Récupérer et analyser les échantillons, en vue des reconstitutions paléo-environnementales, grâce à l'étude des pollens, c'est comme ouvrir un livre d'histoire. Ça nous permet de savoir comment se répartissaient nos formations végétales, il y a quelques dizaines de milliers d'années et comment elles réagissent aux changements climatiques. C'est, tout simplement, fantastique», commente-t-il, avec enthousiasme. En effet, le travail de ce jeune chercheur de l'époque n'était ni plus ni moins que la première thèse aboutie sur l'étude des pollens dans notre pays. Formé au C.n.r.s (Centre national de la recherche scientifique et à l'I.r.d (Institut

pour la recherche et le développement), ex-Orstom, il travaille dans ces organismes français, de 1992 à 2000, où il se distingue par une production scientifique de très haut niveau. Au cours de cette période, il produira plus d'une vingtaine de publications dans des revues prestigieuses. Quand on lui fait l'éloge sur la qualité de son travail, il répond, avec beaucoup d'humilité: «Vous savez, la science est comme la Terre, on n'en peut posséder qu'un peu». Enseignant chercheur à l'Université Marien Ngouabi, depuis avril 2001, Hilaire Elenga est, depuis 2012, le premier Directeur Général du Centre de recherches géologiques et minières. Un jeune établissement public sous tutelle du Ministère des mines et de la géologie. Conscient que l'avancée de la recherche repose sur une masse critique de chercheurs et d'étudiants, il s'est entouré d'une équipe de chercheurs de haute facture qui se sont investis très rapidement dans

l'encadrement des étudiants. Alors que les laboratoires du C.r.g.m attendent d'être équipés, les chercheurs de ce centre ont engagé de nombreux travaux de recherche, en partenariat avec des institutions étrangères. Au total, le C.r.g.m a assuré l'encadrement de plus de trente mémoires de Master et d'une thèse unique soutenue le 29 juillet 2017, contribuant ainsi à préparer la relève scientifique du pays. Des résultats exceptionnels dans un environnement scientifique si démuné en équipements scientifiques.

**Une reconnaissance collective**

«C'est une promotion qui touche le cœur, autant que l'esprit. C'est un sentiment de fierté que de participer à une oeuvre collective qui ne connaît pas de fin: la science. On y apporte juste sa pierre à l'édifice, d'autres viendront y mettre la leur et encore, et

encore», commente le néo-Maître de conférences. «J'associe tous les collaborateurs du C.r.g.m et les étudiants qui ont passé leur mémoire de Master au C.r.g.m, car c'est grâce à leurs efforts à tous que nous obtenons aujourd'hui cette reconnaissance», poursuit celui qui a été formé pour former et qui accorde une importance capitale aux enseignements et au suivi des étudiants. Et que l'on appelle, désormais, fièrement, Professeur Elenga. Il n'est pas incongru de rappeler qu'Hilaire Elenga fut directeur de cabinet de Jean-Claude Gakosso (actuel ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger), alors ministre de la culture et des arts.

Sévérine EGNIMBA

**LA SEMAINE AFRICAINE**  
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE  
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire  
Vice-Président: Mgr Anatole MILANDOU, Archevêque de Brazzaville  
Directeur de Publication: Joachim MBANZA  
Secrétaire de rédaction: Véran Carrhol YANGA  
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Saisie & Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine  
Service Commercial: Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94 / Pointe-Noire: Tél.: 05.557.78.71 / 06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

**Nouveaux tarifs pour abonnement**

|                             | Congo     | Europe    | Amérique-Asie |
|-----------------------------|-----------|-----------|---------------|
| 6 mois                      | 15.600    | 96 Euros  | 96 Euros      |
| Retrait sur place:          | 23.400    | 192 Euros | 192 Euros     |
| Expédié:                    |           |           |               |
| 1 an                        | 31.200    | 100 Euros | 200 Euros     |
| Retrait sur place:          | 46.800    |           |               |
| Expédié:                    |           |           |               |
| France, Afrique Francophone | 91 Euros  |           |               |
| Autres pays d'Afrique       | 182 Euros |           |               |

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**Téléchargez le fichier PDF du journal La Semaine Africaine dans votre smartphone ou dans votre tablette: lisez et partagez-le.**

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE  
Notaire à Pointe-Noire / Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,  
Tél: 06664.85.64/04432.52.12. B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire  
- République du Congo.

**NOV GABON SARL**  
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000 FCFA  
Siege social: 4<sup>ème</sup> Arrondissement, Carrefour FORASOL / B.P. 1681 PORT-GENTIL, GABON  
R.C.C.M: PORT-GENTIL N° 2013 B 1102 / No. Statistique 030519 P (la «Société»)

Suivant acte en date du 29 Mai 2017, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 14 Juin 2017, enregistré à Pointe-Noire, sous le folio 117/12 N°4815, il a été décidé de la création d'une succursale de la société NOV GABON SARL, en République du Congo, ayant pour:

Dénomination sociale: NOV GABON SARL Succursale du Congo.  
Adresse de la Succursale: Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe (Entrée «B», 8<sup>ème</sup> étage, appartement A-27) B.P.44 66 - Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.  
Activité de la succursale:  
- Réhabilitation de sites, traitement mécanique et traitement d'effluents liquides et solides issus de l'activité pétrolière ou industrielle, nettoyage industriel, notamment haute tension, détartrage industriel, vidange et curage, stérilisation de réseau, dégazage; - Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant au traitement et déshydratation des boues de forages; - Traitement des eaux industrielles, boue de fonderie, boue de stations d'épuration, boue résiduaire, nettoyage industriel, notamment haute pression; - Ingénierie et fourniture d'équipements, pièces et services se rapportant au traitement du gaz ou du pétrole; - Négoce de matériel et équipements; - Fourniture d'équipements, pièces et services pour l'industrie pétrolière et gazière.  
La participation par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, et en tous pays à toutes entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet susvisé.  
Fondé de pouvoir: Monsieur Sid-Ali BELHENNICHE, est nommé en qualité de Fondé de pouvoir de la Succursale en République du Congo.  
Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/17 B 279.

Fait à Pointe-Noire, le 06 Juillet 2017.  
Pour avis.  
- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique / Brazzaville, République du Congo

**VENTE PUBLIQUE**

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une vente aux enchères spéciale le samedi 26 Aout 2017 dans l'enceinte de son entrepôt sis, rue Léon Jacob face Société AFRIC à MPILA. La vente commencera à 9h00.

Les biens suivants seront mis en vente:

- Des meubles de maison et de bureau
- Des appareils électroménagers
- Des ordinateurs et imprimantes
- Des aspirateurs
- Des matériaux de construction
- Des groupe électrogènes
- Des véhicules

Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 24/08/2017 et Vendredi 25/08/2017 de 9H00 à 18H00 pour visiter les articles et prendre connaissance des conditions de vente.

N.B. Tous les participants devront passer par le contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de la vente. Mode de paiement: EN ESPECES (Fcfu Uniquement) SUR PLACE!!!

VENTE PUBLIQUE  
The U.S. Embassy Brazzaville will hold an auction sale on August 26th, 2017 at 09:00. New and used items will be sold. All interested persons are encouraged to preview the items on August 24th and 25th from 09:00 to 18:00.  
Items for sale: residential and office furniture, appliances, vacuum cleaners, computers, printers, building materials, generators and a Ford Explorer.  
Location: Embassy Warehouse: Léon Jacob Street, opposite Company AFRIC in Mpila. Photo ID's will be required to enter the facility.  
\*\* All sales are final and CFA payment is due at the time of winning.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE  
Notaire à Pointe-Noire / Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,  
Tél: 06664.85.64/04432.52.12. B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire  
- République du Congo.

**La société GAS MANAGEMENT CONGO LTD**  
Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital social de 45 000 USD  
Siege social: 3 Bayside, Exécutive Park, West Bay street & Blake Road, P.O. Box N-4875, Nassau- BAHAMAS

Suivant acte reçu en dépôt par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial, en date du 16 Janvier 2017, enregistré au domaine des timbres le 01 Mars 2017, sous le folio 040/60 N° 1679, déposé au rang des minutes de l'Etude, en date du 01 Mars 2017 à Pointe-Noire, les dirigeants de la société GAS MANAGEMENT CONGO LTD, ont décidé ce qui suit:

à l'immeuble Maisons sans frontières Congo, 431 bis Rond-Point Antonetti, Lotissement Roc de Tchikobo, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.  
Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/10 B 1888.

Fait à Pointe-Noire, le 31 Mai 2017.  
Pour avis.  
- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

Transfert du siège: la société GAS MANAGEMENT CONGO LTD sera désormais sise au n° 15 Avenue MOE KAAT MATOU

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE  
Notaire à Pointe-Noire / Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél: 06664.85.64/04432.52.12. B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire  
- République du Congo.

**TANK SERVICES**  
Société à Responsabilité Limitée / Au capital de 500.000.000 FCFA / Siege social: sis Village Côte Matève, route de la frontière, B.P.: 638 / Pointe-Noire / République du Congo  
R.C.C.M: N° CG/PNR/01 B 425

Suivant procès-verbal en date du 30 Mai 2017, déposé au rang des minutes du Notaire titulaire soussigné, le 13 Juin 2017, enregistré à Pointe-Noire, sous le folio 107/4 N°175, les associés de la société TANK SERVICES, ont décidé ce qui suit: Augmentation du capital par incorporation des réserves facultatives: L'Assemblée Générale décide d'augmenter de 917.000.000 Francs CFA, le capital social qui est actuellement à 500.000.000 Francs CFA, par la création de 1.834 parts sociales d'une valeur nominale de 500.000 Francs CFA chacune, par incorporation des sommes affectées dans le compte «réserves facultatives».

Ainsi chaque associé apporte respectivement la somme de:  
- Monsieur Pierre MIGNOT: 871.150.000 Francs CFA  
- Monsieur Jean Michel NIETO: 45.850.000 Francs CFA.  
Transformation de la société en une société par actions simplifiée à capital variable: L'Assemblée Générale décide de procéder au changement de la forme juridique de la société TANK SERVICES, actuellement société à Responsabilité Limitée en une société par actions simplifiée à capital variable conformément aux dispositions de l'article 181 et suivants de l'acte uniforme relatif aux sociétés commerciales.  
Modification des statuts: Concomitamment aux résolutions ci-dessus adoptées, l'Assemblée Générale décide d'adopter les nouveaux statuts qui figureront en annexe du procès-verbal de cette Assemblée Générale.  
Nomination du Président: L'Assemblée Générale nomme en qualité de Président de la société, pour une durée indéterminée: - Monsieur Pierre MIGNOT, domicilié à Pointe-Noire, République du Congo, né le 18 Mars 1963 à Perigueux en France.  
Fin du mandat du gérant: Du fait de la transformation de la société, l'Assemblée Générale constate l'expiration du mandat du gérant conformément aux dispositions de l'article 184 de l'acte uniforme relatif aux sociétés commerciales. Continuité du mandat du commissaire aux comptes: L'Assemblée Générale constate que la transformation de la société n'entraîne pas la fin du mandat du commissaire aux comptes.  
A cet effet, l'assemblée générale maintient le mandat du commissaire aux comptes: - Monsieur Auguste YOLO, demeurant à Pointe-Noire, B.P: 1588, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2017.  
Agrément d'un acte de cession d'actions: L'Assemblée Générale après lecture de la demande d'agrément, prend acte du fait suivant:  
- Monsieur Pierre MIGNOT en sa qualité d'associé souhaite céder cinquante (50) actions sur les neuf cent cinquante (950) actions qu'il détient sur le capital social de la société nouvellement transformée, à Monsieur Arnaud DELPOUX. Conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts, l'Assemblée Générale agréée donc ladite cession.  
Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/09 B 785.

Fait à Pointe-Noire, le 13 Juillet 2017.  
Pour avis.  
- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

# Quand les anti-valeurs mettent la nouvelle République congolaise en péril

Instituée par la Constitution du 6 novembre 2015, la nouvelle République congolaise aura bientôt deux ans. Cinq mois après sa naissance, Denis Sassou-Nguesso, élu Président de cette nouvelle République, avait, le jour de son investiture, le 16 avril 2017, décrit pertinemment le climat général ambiant dans lequel elle a été conçue et née. Le moins que l'on peut dire est que ce climat était et est toujours, gravement pollué par des «virus» précisément identifiés par le Président de la République, à savoir: «les mentalités déviantes et les comportements pervers: la paresse, le laxisme, l'irresponsabilité, l'inconscience, la corruption, la fraude, la concussion, l'ethnocentrisme ou l'instinct grégaire, le népotisme et la tendance à la gabegie». Conscient de la nocivité de ces virus et pour préserver la nouvelle République de toute contamination qui lui serait fatale, le Président Denis Sassou-Nguesso avait alors appelé les Congolais à se mobiliser et à créer la «Rupture» avec toutes ces mentalités déviantes et comportements pervers du passé.

Or, si l'on procède aujourd'hui à une évaluation à mi-parcours, que peut-on constater? Les Congolais, animés par une ingéniosité maligne, perverse et même machiavélique, ont retenu du discours d'investiture du Président, un seul mot, «Rupture», qu'ils ont totalement vicié. En effet, contrairement à la pensée du Président de la République, les Congolais l'emploient tous azimuts, à tort et à travers, pour signifier la crise financière qui sévit maintenant dans le pays. Ainsi, au lieu de créer la rupture, ils s'enlisent dans les mentalités déviantes et

les comportements pervers du passé. Hélas! Le Président de la République a prêché dans le désert, comme dans la parabole du semeur (Mc. 4, 4-7). «Une partie du grain (de son discours) est tombée au bord du chemin..., sur le terrain rocheux..., dans les épines...». Et les récentes campagnes électorales l'ont démontré. Elles ont dévoilé non seulement les mentalités déviantes et les comportements pervers du passé dénoncés justement par le Président de la République, mais également les personnes porteuses de ces mentalités déviantes et coupables de ces



Antoine Malonga. comportements pervers.

## S'agissant de la corruption

Nul doute qu'elle est avérée et pratiquée systématiquement à tous les niveaux de notre société et par le peuple et par les dirigeants. Ainsi, pendant les différentes campagnes électorales, les candidats se livrent à l'achat des consciences des électeurs, en distribuant publiquement des billets de banque que se disputent parfois âprement les populations. Or, la loi électorale l'interdit formellement. Ainsi, nous nous retrouvons avec des candidats corrupteurs et des citoyens et électeurs corruptibles et corrompus. Hélas! Les jeunes sur lesquels compte la nouvelle République pour lui apporter du sang nouveau et sain s'adonnent allégrement à ces campagnes de corruption

généralisée. Dans ces conditions, «le peuple (y compris cette jeunesse montante) n'a que les députés et les conseillers locaux qu'il mérite». Mais, alors quel type de députés (législateurs) aurons-nous à l'Assemblée nationale, ceux-là même qui bafouent la loi électorale sous laquelle ils se sont fait élire? La nouvelle République se retrouve là avec un sérieux et impérieux problème de moralisation de la vie politique et d'éthique chez ses gouvernants.

## La paresse, le laxisme, l'irresponsabilité, l'inconscience

Dans toutes les Administrations et services publics, les agents de l'Etat n'ont pas rompu avec la paresse: ils viennent toujours en retard et s'en vont toujours plus tôt. Pire, sous le prétexte que le chef, le ministre, est en campagne électorale dans son village, le personnel déserte les services et les cabinets. La République n'est pratiquement plus administrée, en attendant les résultats définitifs des élections et l'éventuelle formation d'un nouveau gouvernement. N'est-ce pas là se rendre coupable d'irresponsabilité et d'inconscience? La question est alors: Qui sanctionnera qui? C'est le laxisme absolu. Les chefs, englués par l'ethnocentrisme et l'instinct grégaire, n'osent pas sanctionner les parents et amis qu'ils traînent

avec eux. C'est la consécration de l'impunité.

## La fraude

On n'en parle à chaque scrutin. La tendance est à la gabegie qui est incontestablement l'une des sources d'enrichissement illicite, spectaculaire et scandaleux de certains concitoyens. Tant pis pour les retraités de la C.r.f (Caisse de retraite des fonctionnaires) dont les arriérés s'accumulent au fil des mois et qui meurent dans la misère et l'humiliation.

## Le népotisme

On le chuchote, car il permet de résoudre l'épineux problème du chômage des «parents et frères du village», des amis et des concubines ou tout au moins de les sortir de la pauvreté financière chronique (hic!).

La nouvelle République ainsi fortement engluée par ces mentalités déviantes et comportements pervers du passé peine à s'asseoir et à marcher pour prendre le chemin du développement et du progrès auxquels aspire le pauvre peuple congolais. Comment dans ces conditions morales désastreuses et scandaleuses, promouvoir et partager les valeurs comme «le travail, la rigueur, la discipline, la responsabilité, la conscience, la probité, l'esprit d'entreprise, la volonté de réussir, le goût de l'effort soutenu et l'amour de la patrie» que prône le Chef

de l'Etat dans son projet de société «La marche vers le développement»? «Comment faire adopter ces valeurs par le plus grand nombre» quand «les dirigeants de l'administration publique» s'illustrent par des comportements qui mettent en évidence leur manque de respect des lois et règles du pays, l'absence de leur engagement au service du pays (manque de patriotisme et de foi en l'avenir du pays), leur manque de dévouement au travail, leur irresponsabilité, leur manque de probité et de disponibilité à lutter contre la corruption, la concussion et la fraude? (Cfr. Le projet de société du Président de la République à la page 11).

Alors comme une mère, qui arrive au service des urgences du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville avec son enfant gravement malade, ou toute autre personne qui y amène un parent malade, implore les médecins et les infirmiers de sauver son enfant ou son parent, ainsi tous les retraités, étudiants, jeunes sans-emploi ou en quête d'un emploi, malades, paysans sinistrés et déplacés du Département du Pool regardent désespérément vers le Chef de l'Etat. Il a très bien dit les choses, lui, donné des orientations et des directives pertinentes, mais celles-ci restent lettres mortes. Bien sûr, un seul doigt de la main ne peut laver le visage. Si le Président de la République est la main, que font donc ses doigts? Si chaque doigt fait son travail, on dira de la main qu'elle est agile.

Antoine MALONGA

### GLOBAL SOLUTIONS NEGOCE En sigle GSN

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.  
Capital Social: Cinq Millions (5.000.000) Francs CFA  
Siège Social: 113, Avenue Gallieni-Mpila – Ouénzé, BRAZZAVILLE-CONGO.  
RCCM CG/BZV/17 B 6908

### AVIS D'ELARGISSEMENT DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes du procès-verbal des décisions Extraordinaires de l'associé unique de la société

Dénommée: GLOBAL SOLUTIONS NEGOCE, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital social de Cinq Millions (5.000.000) de francs CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM CG/BZV/17 B 6908 du quatorze février deux mil dix-sept, établi par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, enregistré à Brazzaville EDT Plaine, le premier Août 2017, sous folio 135/23, numéro 1678, l'associé unique de la société suscitée a décidé d'étendre l'objet social aux activités ci-après:

- 1) - Transport du bois;
  - 2) - Transport en commun;
  - 3) - Bâtiment et travaux publics.
- En conséquence, les dispositions de l'article 2 des statuts ont été modifiées de manière suivante:  
«La société a pour objet:  
- Exploitation des unités forestières d'aménagement;  
- Travaux d'aménagement forestier;  
- Activités de récupération de bois dans les concessions forestières;  
- Déboisement et déforestation des terrains miniers et agricoles;

- Commercialisation et exportation de bois;
- Transport du bois;
- Transport en commun;
- Exploitation minière;
- Agro-Alimentaire;
- Vente des équipements mécatroniques;
- Agriculture et Elevage;
- Négoce international, importation, exportation, distribution de biens de consommation;
- Achat et vente de devises, conseils, transfert d'argent, prestation de services, Vente de voitures;
- Vente de produits pétroliers;
- Bâtiment et travaux publics;
- Participation de la société à toutes opérations commerciales, économiques, financières, civiles, mobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tout objet similaire.»

Deux exemplaires du procès-verbal des décisions Extraordinaires de l'associé unique ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 03 Août 2017, sous le numéro 17 DA 635 et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro M2/17-1486.

Pour avis,

Me Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI.

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date: 09 AOUT 2017

#### Appel d'offre n°2017/1602/ASECNA/DGDRP/CO/IRE

Financement: Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar

1. Le Représentant de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture et l'installation de deux groupes électrogènes de 30 KVA pour l'alimentation secourue de la tête radar de l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville installé au mont NDOUO, pour le compte de la Représentation au Congo de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation en Afrique et à Madagascar.
2. Le financement de l'exécution des fournitures et installations sera assuré par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar.
3. La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises régulièrement installées ou représentées dans l'espace CEMAC remplissant les conditions décrites dans le Règlement particulier de l'appel d'offres.
4. Les Entreprises intéressées par le présent appel d'offres pourront retirer le dossier en version électronique auprès du Secrétariat du Représentant de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et Madagascar, à Brazzaville, après présentation du récépissé d'achat du Dossier d'appel d'Offres moyennant le paiement d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) Francs Cfa, à verser à la caisse de la Paerie Article 02 de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar, à partir du 14 août 2017.
5. Les Offres établies en français devront être présentées en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original et trois (03) copies.
6. L'ASECNA se réserve le droit d'écarter ou d'empêcher de concourir toutes les entreprises attributaires de marchés ayant fait l'objet de rési-

7. Le délai de préparation des offres est fixé à trente (30) jours, à partir de la date de lancement du présent Appel d'Offres.
8. Les offres devront être accompagnées d'une Caution de Soumission dont le montant est de 2% du montant Hors Taxes de l'offre.
9. La garantie de soumission devra être valide au moins pendant cent dix-huit (118) jours, à compter de la date de remise des offres, soit jusqu'au 09 janvier 2018.
10. Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat du Représentant de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar auprès de la République du Congo, à Brazzaville, au plus tard, le 13 septembre 2017, à 10 heures précises.
11. Toutes offres parvenues au-delà des dates et heure limites indiquées ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes dans la salle de conférence de la Représentation de l'ASECNA, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. L'ouverture des plis aura lieu le même jour, à partir de 10 heures 30, dans la Salle de Réunion de l'ASECNA au Congo.
12. Les offres déposées resteront valables pendant cent quatre-vingt (180) jours, à partir de la date limite de leur dépôt.
13. Une visite de site sera organisée à l'intention des Soumissionnaires, le mercredi 23 et le vendredi 25 août 2017, à 09 heures précises.

Joachim TCHISSAMBOU  
Le Représentant de l'ASECNA au Congo,  
Joachim TCHISSAMBOU  
M'BOUNDU.



BUROTOP IRIS

# TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



LED 32" HD: **159 000 Fcfa**

LED 40" FULL HD SMART: **299 000 Fcfa**

LED 48" FULL HD SMART: **399 000 Fcfa**

LED 55" FULL HD SMART: **549 000 Fcfa**

LED 65" FULL HD SMART: **999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56